

Info 104 voyage Ault Onival

Chers Adhérents,

En avant première avant la distribution dans les 270 boîtes aux lettres de Valpuseaux, le document en pièce jointe concernant le voyage à Onival-Ault du samedi 21 septembre 2013.

Le voyage se fera en car avec un nombre limité de participants.

La réservation doit se faire le plus rapidement possible et avant le 10 juillet 2013 afin de pouvoir bloquer le restaurant "Le Cise" en bordure des falaises avec une vue magnifique, ainsi que le car.

Nous espérons que vous serez nombreux pour ce premier voyage.

Voyage à Onival - Ault



Photo des habitants de Valpuseaux dans les années 1913

Il y a 100 ans, 34 habitants de Valpuseaux faisaient un voyage à Onival – Ault.

Situé dans l'ouest du département de la Somme sur le littoral de la Picardie, cette commune fait partie de la région naturelle de Vimeu.

L'Association Valpuseaux historE et la Commission Culture Loisirs et Animations de Valpuseaux vous proposent de revivre ce voyage **le samedi 21 septembre 2013**.

Ce voyage se fera en car, départ 8H30, retour le soir vers 20H30. Repas dans un restaurant en bordure des falaises. Une photo sera prise au même endroit avec les participants. Parcours pédestre « sur les pas de Victor Hugo », circuit des céramiques dans le village d'Ault et découverte des superbes falaises.

Merci de nous renvoyer ou déposer le bon de participation ci-joint :

Association Valpuseaux historE

Le Prieuré

7 rue de la Lieue

91720 Valpuseaux

Le nombre de participants est limité à 50 personnes

Mairie de Valpuseaux –
Commission « Culture Loisirs et Animations »
Tél. : 06.83.80.00.27 / 06.70.89.52.52

Association Valpuseaux historE :
7 rue de la Lieue
91720 VALPUISEAUX
Email : aveval@gmail.com Site Internet :
www.aveval.fr
Tél. : 06.09.10.97.49



Coupon-réponse à renvoyer avant le 10 juillet 2013

VOYAGE ONIVAL - AULT

Samedi 21 septembre 2013

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Tél. portable ou fixe :

Participera (ont) au voyage Onival – Ault du samedi 21 septembre 2013

Ci-joint un chèque de 55 € par personne à l'ordre de l'A.V.E. (Association Valpuseaux historE)

Association Valpuseaux historE :

Le Prieuré 7 rue de la Lieue

91720 VALPUISEAUX

Info 105 Ballade nocturne

Chers Adhérents,
Voici en pièce jointe une randonnée nocturne proposée par la Commission Culture
Loisirs et Animations
Soleil assuré (non, clair de lune)
A bientôt au 29 juin 2013 19h

Bernadette et Xavier

La Mairie de Valpuseaux
Commission « Culture, Loisirs et Animations »
vous propose :

VALPUSEAUX SORT SES BEAUX ATOURS D'ETE

Samedi 29 juin 2013 19 h

Randonnée Nocturne
aux Alentours de Valpuseaux

RDV parking de l'église

Découverte de la flore de notre région
et soyons à l'écoute de la faune nocturne

Prévoir un pique nique - vêtement de pluie - bonnes chaussures -
Parcours de 8km

Valpuseaux
mon village en Essonne

Plus amples renseignements au 06.70.89.52.52 / 06.83.80.00.27

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Info 106 Le trésor de Valpuseaux

Chers Adhérents,

Découverte aux archives de Chamarande d'un courrier en date du 1er juin 1836 du sous-Préfet d'Etampes H. Bocher adressé au Préfet concernant la découverte d'un trésor à Valpuseaux.

En pièces jointes le texte original, la transcription, un extrait d'article d'un journal numismatique, et une documentation concernant les double-Henri, et un écu d'or à la couronne Charles VI.

Bonne lecture et peut-être bonnes découvertes pour ce week-end,

Bernadette et Xavier

Sous-préfecture
d'Etampes
N° 3728 R
2222
03 juin

Etampes, le 1^{er} juin 1836

Découverte d'un trésor ?

Monsieur le Préfet,

Si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois dernier et si je n'ai pas été moi-même au devant de la question que vous m'adressez sur la découverte qui aurait été faite dans mon arrondissement d'un trésor **considérable**, c'est que j'ai craint d'abord de me rendre l'écho d'un bruit qui ne me paraissait pas digne de foi, et qu'ensuite je n'ai point voulu vous transmettre sur cet événement les seuls renseignements que j'avais pu jusqu'alors recueillir, et qui vous eussent évidemment paru (*impossibles ?*) ou exagérés. J'espérais que l'incertitude qui règne encore sur cette découverte finirait par se dissiper, et que je pourrais vous faire connaître la vérité ; mais nous en sommes toujours au même point de doutes et de conjectures ; **l'inventeur du trésor**, si inventeur il y a, refuse de s'impliquer davantage, et je vous transmets donc tels qu'ils me sont parvenus, et sans en pouvoir garantir l'authenticité, les bruits qui ont couru ici sur cette étrange aventure.

Il y a environ six semaines, je fus prévenu par la rumeur publique, qu'un habitant de la commune de Valpuseaux (canton de Milly), **pauvre cultivateur**, avait découvert en fouillant son jardin, quelques **pièces d'or**. Il ne s'agissait alors que d'une faible somme ; depuis cette somme s'est successivement accrue, et peu de temps après, ces quelques pièces d'or étaient devenues un trésor considérable ; on parlait de **cinq ou six millions** ! J'écrivais alors au maire de la co(e) (*commune*) de Valpuseaux pour avoir sur cet événement des renseignements positifs ; sa réponse ne put rien m'apprendre. Le bruit courait en effet dans sa commune, disait-il, qu'un trésor considérable avait été découvert ; **des pièces d'or** avaient même été **répandues dans le village** ; mais bref, ces pièces et ce trésor, personne n'était désigné, qui les eut possédées ou vues. Toutefois le bruit de cette découverte prit une telle consistance, et se répandit si vite dans tout l'arrondissement, que je crois de mon devoir de me transporter sur les lieux, pour essayer de tirer quelque éclaircissement de l'inventeur lui-même, et m'assurer par moi-même de la réalité de sa découverte. Je me rendis donc à Valpuseaux, accompagné de Mr. **Le Procureur du Roi**, et de l'oncle de l'individu en question, le Sr Vincent, maire d'une des communes de mon arrondissement. Notre arrivée troubla d'abord extrêmement le prétendu propriétaire du trésor ; il crut voir dans notre visite chez lui une démarche hostile de la part de l'administration, et la revendication d'un droit du gouvernement sur le trésor qu'il avait découvert. J'essayai alors de le rassurer et de lui persuader que notre visite n'avait pour but que de l'éclaircir sur les dangers auxquels il l'exposait le bruit qui s'était répandu dans le pays, et lui offrir les moyens de l'en préserver. Je lui représentai que la connaissance d'un pareil événement, déjà devenu publique, ne pourrait manquer d'exciter l'avidité des malfaiteurs, et que dans la maison isolée, mal fermée où il habitait, il courait risque de se faire au premier jour piller et assassiner. Ces raisons parurent le toucher, et après avoir hésité environ quelques instants, et cédé aux prières de sa femme, devenue à moitié folle, qui voulait l'empêcher de parler, il nous raconta avec une bonne foi apparente toutes les circonstances de l'événement. **En creusant les fondations d'un mur dans son jardin**, sa pioche heurta contre une pierre. Cette pierre avait plus de 4 pieds de long, et ce fut à grand peine qu'il parvint à la soulever ; l'ayant ensuite renversée, en la soulevant contre sa poitrine, il la retournait et aperçut derrière lui quelques **pièces d'or**. Il resta d'abord ébloui, dit-il, puis se baissant, en

ramassait quelques unes, puis d'autres, puis d'autres encore, et enfin en remplit sa blouse qu'il apporta chez lui à sa femme. Ils revinrent ensuite tous deux au trésor, et après plusieurs voyages, et toujours portant l'or dans sa blouse, ils parvinrent à vider un grand coffre en fer dans lequel l'y était renfermé. L'homme ajoutait (et c'est ce qui rend son récit invraisemblable, inadmissible) qu'il en remplit alors une barrique, une jauge d'Orléans qu'il avait chez lui, et qu'il eut encore de quoi garnir deux petits sacs. D'ailleurs il ne voulut pas nous faire savoir où il avait enterré de nouveau sa fortune, et encore moins nous la montrer. Deux fois il fut sur le point de céder à nos instances, et il prit même sa pioche pour soulever la pierre encore fraîchement scellée où nous présumions qu'il avait enfoui l'argent, sous son lit, mais les cris et les pleurs de sa femme l'en empêchèrent. Nous restâmes plusieurs heures chez cet individu, l'engageant toujours à se fier à nous, et moi lui promettant s'il voulait déterrer son or, de le faire accompagner par la gendarmerie, pour le conduire ensuite à Etampes, ou à Paris, en lieu de sureté. Mais après de longues hésitations, il déclarait qu'il ne nous montrerait rien ; que d'ailleurs il me préviendrait d'avance du jour et de l'heure où il voudrait enlever son trésor, et l'emmener à Paris. Nus partîmes donc sans avoir rien pu obtenir de certain, de positif, à moitié convaincus par l'air de vérité et de bonne foi qu'avait montré cet homme durant toute notre visite, et d'un autre côté entièrement déconcertés par l'énormité extrême de la somme qu'il prétendait avoir trouvée. Depuis, Mr le Maire de Valpuiseaux que j'ai invité à me tenir exactement au courant de ce qu'il pourrait apprendre et en second, ne m'a rien fait savoir. Et le bruit de l'évènement continua à courir l'arrondissement, et même au-delà maintenant sans qu'il soit possible de rien affirmer, ni de rien nier.

L'individu en question a prétendu, le jour où nous allions chez lui, que quelques temps après sa découverte, il avait été vendre à la monnaie, à Paris, deux livres d'or et qu'il avait reçu en échange environ 3000 F. C'est un fait qu'il devait faire des vérifications. Il paraît aussi qu'il se présentât, il y a environ un mois, à Corbeil, pour visiter une propriété alors en vente, qu'il en offrit 450.000 F. mais que le propriétaire en demandait 500.000, le marché ne put pas se conclure.

Et maintenant Monsieur le Préfet, que penser de tout cela ? Comment accorder le récit de cet individu, vraiment plein de calme, de raison, de sang-froid, avec l'impossibilité même de l'évènement, et la valeur exorbitante de la somme qu'il prétend avoir trouvé ? Comment, d'un côté, supposer que tout ceci ne soit qu'une fable, qu'un mensonge (car ce ne peut être qu'un mensonge et non pas une exagération ; quand on dit qu'on a rempli d'or une jauge d'Orléans, puis encore deux petits sacs, on n'exagère pas ; on ne peut que mentir grossièrement) ; et d'un autre côté, comment admettre qu'une pareille masse d'or ait jamais été enfouie en pareil endroit ; une masse d'or de plusieurs millions.

Voici où j'en suis, Monsieur le Préfet ; voilà pourquoi je ne vous ai pas parlé plus tôt de cette singulière affaire, et pourquoi aujourd'hui que je répons à vos questions. Je crains encore de paraître à vos yeux d'une simplicité et d'une crédulité bien ridicule.

Je suis avec respect
Monsieur le Préfet,
Votre très humble et très obéissant serviteur
L'auditeur au conseil d'état

H. Bocher

Sous-Préfecture
d'Etampes.

N^o. 3798 R.

Etampes, le 1^{er} Juin

1836.

2222
3 Juin

~~Paris~~ Découverte
d'un trésor

Monsieur le Préfet,

Madame de
17

Je ne me suis pas répondu plus tôt à la lettre que vous
m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et
si je n'ai pas été mieux averti de la question que vous
m'adressez sur la découverte qui aurait été faite dans mon
arrondissement d'un trésor considérable, c'est que j'ai craint
d'être de me rendre l'objet des bruits qui me me
paraissent indigne de foi, et qu'instinctivement j'ai pu vouloir
vous transmettre sur cet événement les seuls renseignements
que j'avais pu jusqu'à présent recueillir, et qui vous eussent
évidemment paru incomplets ou équivoques - j'espère que
l'incertitude qui règne encore sur cette découverte finira
par se dissiper, et que je pourrais vous faire connaître
la vérité, mais nous sommes toujours au même point
de vaines et de conjectures, l'inventeur du trésor, si inventeur
il y a, refuse de s'expliquer davantage, et je vous transmets
donc tels qu'ils me sont parvenus, et sans en pouvoir garantir
l'authenticité, les bruits qui ont couru ici sur cette étrange
découverte.

Il y a environ six semaines, je fus parvenu

par la rumeur publique, qu'un habitant de la commune de
Valpuisseau (canton de Mully), pauvre cultivateur, avait découvert
en fouillant son jardin, quelques pièces d'or. Il ne s'agissait alors
qu'une faible somme; depuis cette somme s'est heureusement accrue
et peu de temps après, les quelques pièces d'or étaient devenues un
trésor considérable; on parlait de cinq ou six millions! J'écrivis
alors au maire de la m. de Valpuisseau pour avoir sur cet
événement des renseignements positifs; le maire ne put rien
m'apprendre - le bruit courait en effet dans la commune, disait-il,
qu'un trésor considérable avait été découvert; des pièces d'or avaient même
été répandus dans le village; mais hélas, ces pièces n'étaient que des
pièces de papier, qui ne valent rien. Toutefois le
bruit de cette découverte prit une telle consistance, elle
se répandit si vite dans tout l'arrondissement, que je crus de
mon devoir de me transporter sur le lieu, pour essayer de
tirer quelque chose de l'inventeur lui-même, et m'assurer
personnellement de la réalité de la découverte. J'me rendis donc
à Valpuisseau, accompagné de Mr. le procureur du Roi, et
de l'oncle de l'individu en question, le J. Vincent, maire d'une
des communes de mon arrondissement - notre ami
troubla d'abord entièrement de prétendre posséder
le trésor; il crut voir dans notre visite chez lui un

Demander hostile de l'opinion de l'Administration, et la revendication
d'un droit de gouvernement sur le trésor qu'il avait devoué.
J'allai alors de la nature, et de lui persuader que notre
bien n'avait pour but que de balayer sur les dangers, appeler
l'espérance et le bien qui se fait répandre dans les pays, et lui offrir
le moyen de leur résister. J'ai représenté que la connaissance
d'un pareil événement, déjà devenu public, ne pourrait manquer
d'entraîner l'avidité et le malheur, et que dans la maison isolée,
mal fermée ou il habitait, il courait risque de se faire
en quelques jours piller et assassiné - et raisonnant par ces
toucher, et après avoir tenu encore quelques instans, et celle
des fruits de sa femme, devenu à moitié fou, qui voulait
l'empêcher de parler, il nous raconta avec une bonhomie
offensive tous les circonstances de l'événement - en creusant
les fondations d'un mur dans son jardin, la pioche heurta
contre une pierre. cette pierre avait plus de 4 pieds de
long, et ce fut à grand-pein qu'il parvint à la soulever;
l'ayant ensuite renversée, en la soulevant contre sa poitrine,
il la retourna et aperçut derrière lui quelques piés d'or. il
resta d'abord ébloui, dit-il, puis se bailla, et ramassa
quelques ans, puis d'autres, puis d'autres encore, et enfin en remplir
sa blouse qu'il apporta chez lui à sa femme. ils revinrent
ensuite vers leur trésor, et après plusieurs voyages, et
toujours portant l'or dans la blouse, ils parvinrent à vider un
grand coffre en fer dans lequel l'or était renfermé - l'homme.

ajouté (et l'argent une fois vraiment blable, inadmissible) qu'il
en avait alors une barrique, une jauge d'ailleurs, qu'il avait de lui,
et qu'il est encore de quoi garnir deux petites tasses d'ailleurs il
ne voulait pas nous faire savoir de il avait entendu l'homme
la fortune, et encore moins nous la montrer. Deux fois il
fut sur le point de céder à nos instances, et il fait même la
façon pour vouloir se faire, avec fraîcheur, s'écouter on
nous pressions qu'il avait enfoui l'argent, sous sa terre, mais
le voir et le fleury de la femme l'en empêchèrent, nous
restons plusieurs heures en cet individu, l'engageant toujours à
le faire à nous, et moi lui promettant si il voulait de nous
tout ce, de le faire accompagner par la gendarmerie, pour
le conduire en sûreté à la ville, ou à Paris, en l'état de sa vie.
Mais après de longues hésitations, il déclara qu'il ne
nous montrerait rien, que d'ailleurs il ne prendrait
d'argent de nous et de la terre, ou il voudrait entrer
son terre, et l'emporter à Paris. Nous partîmes donc
sans avoir rien pu obtenir de certain, de positif; mais
nous arrivâmes par l'air de vérité et de bon sens qu'avait
montré cet homme devant toute notre visite, et dans
autres l'air entièrement démentis par l'homme de la femme
la femme qu'il prétendait avoir trouvée. Depuis, M. de
M. de Valpinois qui j'ai visité à son tour en attendant
l'accourant de ce qu'il pourrait apprendre à ce sujet, et
M. de la Roche-Jasois et le bruit de l'existence continue
à venir l'arrondissement, et même l'abbé maintenant

car, qu'il fût possible de rien affirmer, ni de rien nier -
L'individu en question a prétendu, devant ou nous, alléguer
de son, que quelque temps après la découverte, il avait été
conduit à la prison, à Paris, des lieux de la prison et qu'il
avait vu un change sur son dos - à un fait
qu'il avait fait de vérifier - il paraît aussi qu'il
se présenter, il y a environ un mois, à Corbeil, pour
obtenir une provision de argent, qu'il en offrit
45,000. mais que le propriétaire en demandant 100,000,
le maître ne put pas le contenter.

Et maintenant, Monsieur le Duple, que
pensez de tout cela? Comment pouvez-vous le voir de
cet individu, vraiment plein de calme, de raison,
de sang froid, avec l'impossibilité même de le voir, et
la valeur contributive de la somme qu'il prétend avoir
trouvée? comment, d'un côté, supposez que tout ceci
n'est qu'une fable, qu'un mensonge (car on ne peut être
qu'un mensonge et non pas une exagération, quand on dit
qu'on a rempli d'or un jarreau de la Seine, puis en un seul
petit tas, ou sixagaine p. g. on ne peut que monter
grossièrement), et d'un autre côté, comment admettre
qu'un particulier n'ait jamais eu en son pouvoir
un million de francs; une masse d'or de plusieurs millions -
Voilà ce que j'en dis, Monsieur le Duple; vous pourriez

si vous ne proposez plutôt de cette singularité d'affaires,
et pourquoi aujourd'hui que je ne suis en prison, je
suis en prison. Parvenir à un jour d'un singulier et
dans une telle banalité.

Jusqu'à vos respects

Monsieur le Duple,

avec les humbles et très obligeantes services

L'ami, au jour de la fête, (1818)

D. M. de la

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE FRANÇOISE,

DIRIGÉE

Par **E. Cartier** et **L. de la Saussaye**,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
et de plusieurs autres Sociétés archéologiques
françaises et étrangères.

Ostendite mihi numisma census, Cujus
est imago hæc, et superscriptio?

MARR., XLVII, 19 — 20.

ANNÉE 183



BLOIS,

A LA DIRECTION DE LA REVUE,

QUAI DU DÉPARTEMENT, N° 11;

PARIS, TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

nous avons été aux renseignements sur les lieux mêmes. Or, voici ce que nous écrit, à ce sujet, M. de Barville.

« Le Fresno, près d'Étampes, le 19 juin 1836.

MESSIEURS,

» La découverte faite à Valpuseau, à quatre lieues d'Étampes, est très problématique; ici on y ajoute peu de foi, ou point du tout. Mon vieil âge (1) m'a empêché d'y faire une course pour vérifier les faits. J'ai appris hier seulement que le Sous-Préfet et le Procureur du roi s'étoient, dans l'intérêt de la science, transportés sur le lieu de la découverte. Je me suis de suite rendu chez ce dernier; et voici ce que j'en ai appris. D'abord, le possesseur du trésor commença par tout nier; puis, rassuré sur les intentions des visiteurs, il raconta qu'étant parvenu à soulever une pierre énorme dans son jardin, il y avoit trouvé une telle quantité de pièces d'or, qu'il en avoit rempli un poinçon et deux sacs à blé. Ces messieurs lui représentèrent que son trésor étoit en danger chez lui, et qu'il feroit bien de le déposer à la banque de France. Mais il voulut avant tout consulter sa femme, qui se mit à sanglotter. D'après cela, il se refusa à toute négociation.

» Cet homme a remis à un marchand d'Étampes, son ami, une de ces pièces qui, a-t-il dit, étoit semblable à presque toutes les autres. J'ai vu cette pièce, que le marchand croit être l'unique de la trouvaille; c'est un écu d'or à la couronne, frappé sous Charles VI, en vertu de l'ordonnance de 1384.

» D'autres personnes ont prétendu que, dans le nombre de ces pièces, il s'en trouvoit de plus pesantes et du règne de Henry II: ce seroit probablement des double-henrys.

» M. le Procureur du roi m'a dit qu'il ne pouvoit croire au récit de cet homme, malgré son apparence de bonne foi. Il m'a promis de faire ce qu'il pourroit pour découvrir toute la vérité. Tout ce que je puis vous dire de certain, c'est que depuis la visite des autorités, l'inventeur du trésor se tient tranquille, et

(1) 85 ans. M. de Barville est le doyen de nos collaborateurs.

ne s'occupe plus de projets d'acquisition. Quelques personnes m'ont assuré que depuis quelque temps les têtes du ménage paroissent troublées.

» Au surplus, vous voyez, Messieurs, que la numismatique n'a rien à gagner dans cette découverte, puisque la plus ancienne des pièces trouvées ne seroit que de la fin du XIV^e siècle, et par-tant peu recherchée. Si j'apprends quelque chose de plus positif sur cet objet, je m'empresserai de vous le communiquer.

» Agréez, etc.

» DE BARVILLE. »

Ce fait doit expliquer à nos lecteurs le silence prudent que nous gardons souvent sur de prétendues découvertes de médailles, rapportées par les journaux politiques. Nous tenons à ne point donner de nouvelles hasardées et nous ne voulons nous fier qu'aux seuls renseignements qui nous sont transmis par nos collaborateurs.

— M. Dutour de Salvart, de Riom, notre collaborateur, nous a donné connoissance d'un dépôt de monnoies du XVI^e siècle, trouvé récemment à Chassy, près Châtillon en Bazois, département de la Nièvre.

Ce dépôt se composoit d'environ 350 à 360 pièces de monnoies, presque toutes en billon, des espèces suivantes :

1^o Monnoie municipale de Besançon à l'effigie de Charles-Quint. CAROLVS V IMPERATOR. R. MONETA CIVITATIS BISENTINE. 1543.

2^o Autre plus petite, l'écu placé sur une croix, mêmes légendes.

3^o Monnoies de Lorraine frappées à Nancy, avec l'écusson de Lorraine, et de Bar.

de René II (avec le titre de roi de Sicile), mort en 1508.

Antoine, mort en 1544.

François I^{er}, mort en 1545.

Charles II, de 1545 à 1608.

4^o Mêmes pièces avec l'écusson de Lorraine seul.



Numismemo

Pour des passionnés Par des passionnés

Jeudi 04 Juillet 2013 [Accueil](#) [Mon panier](#) [Conditions de vente](#) [Contact](#)

Recherche

> Votre Recherche

Rechercher

> Recherche avancée

- Menu**
- > Antiques
 - > Or (34)
 - > Grecques (93)
 - > Gauloises (26)
 - > République Romaine (120)
 - > Empire Romain (466)
 - > Coloniale Romaine (17)
 - > Byzantines (4)
 - > Divers (2)
 - > Françaises
 - > Mérovingiennes (1)
 - > Carolingiennes (27)
 - > Féodales (82)
 - > Royales or (66)
 - > Royales divers (244)
 - > Modernes or (73)
 - > Modernes divers (336)
 - > Napoléonides (13)
 - > Colonies (7)
 - > Etrangères
 - > Or (39)
 - > Amérique du nord (16)
 - > Amérique latine (12)
 - > Europe (106)
 - > Asie (23)
 - > Océanie (3)
 - > Afrique et moyen orient (0)
 - > Médailles et Jetons
 - > Médailles (26)
 - > Jetons et Méreaux (51)
 - > Billets
 - > Assignats (2)
 - > Français (32)
 - > Colonies (6)
 - > Etrangers (0)
 - > Livres
 - > Occasions (3)
 - > Neufs (0)

Vous êtes dans : Françaises > Royales or

Charles VI Ecu d'or à la couronne (ref. Numismemo 1486)

> Ref.	: Du.369
> Metal	: Or
> Qualité	: TTB+
> Personnage	: Charles VI (1380 / 1422) Voir ce personnage sur Wikipedia
> Diamètre	: 28,5 mm
> Poids	: 3,94 g
> Prix	: 700.00€

[Ajouter à mon panier](#)



www.numismemo.fr

[Ajouter à mon panier](#)



www.numismemo.fr

[Retour au catalogue](#)



[François 1er](#)

[François II](#)



Henri II

1519 - 1547 - 1559

Choqué par quelques très vilaines gravures du portrait de son père sur les testons, Henri nommera dès 1547 un graveur général responsable de la fabrication des coins. La croix d'avers des écus d'or sera remplacée par le portrait du roi. Les millésimes deviendront obligatoires, ainsi que les différents des graveurs. Les premières monnaies d'Henri II porteront encore le nom de François 1er, (jusqu'en 1549 pour certains ateliers), par contre on trouvera encore des monnaies au nom d'Henri II sous les règnes de François II et Charles IX (jusqu'en 1559)

Second fils de François 1er et de Claude de France, Henri avait épousé la fille de la très puissante famille de Médicis, Catherine, en 1533.

Il accède au trône le lendemain de la mort de son père, le 1 avril 1547, son frère aîné François étant décédé.

D'un naturel taciturne, ses seules distractions seront la chasse et les tournois, et la belle Diane de Poitiers qui, de père en fils, gardera sa place chaude dans la couche royale. La vie à la cour est triste, et n'aura rien de commun avec l'enthousiasme et le faste qui caractérisaient le règne de François 1er.

Henri imposa un climat d'austérité, bien aidé en cela par Catherine de Médicis, une stricte retenue face au beau sexe est exigée, finies les frivolités et les largesses pécuniaires. Il succombera toutefois aux charmes de Diane qui est son aînée de 20 ans, et face à laquelle Catherine fait bien piètre figure !

Les richesses et les abus d'influence de l'église catholique favoriseront l'implantation durable des protestants, les religions s'affrontent, Luther (manipulé par les princes allemands) répand des idées de réforme qui le conduisent à l'excommunication, Calvin sera chassé de France, et on brûlera des intellectuels, gagnés par la réforme. Henri, mal secondé et encore sans expérience politique, n'aura pas de prise sur l'escalade des querelles religieuses.

Il poursuivra la politique de son père, et finira la révolte des princes allemands contre Charles Quint, il obtiendra en échange les villes de Metz, Toul et Verdun. Il reprendra Calais depuis toujours Anglaise, mais devra signer le traité de Cateau-Cambrésis, renonçant par là même à toutes ses possessions en Italie.

Mais Nostradamus l'avait annoncé, lors d'un tournoi donné à l'occasion du mariage de sa fille avec Philippe II d'Espagne. Henri se fait embrocher par la lance de son adversaire, un morceau pointu de la lance cassée pénètre dans l'oeil pour ressortir par l'oreille. Il mourra après une infection et quelques jours d'atroce souffrance.

Catherine de Médicis, affublée de trois de ses fils qui vont régner sur la France va assurer une régence forte et dominatrice.

Sans doute la plus grande reine de France ?
Fille de Laurent II de Médicis et nièce de Pape, elle mettra au monde

Monnaies d'or:

(photos BAILLY)

Ecu d'or à la croisetto
Titre: 0.958 - Poids: 3.43g



Ecu d'or à l'effigie
Titre: 0.958 - Poids: 3.43g
bustes différents selon atelier



1/2 écu d'or à l'effigie:
Titre: 0.958 - Poids: 1.71g
2 à 3 exemplaires retrouvés



Double Henri d'or 1er type:
Titre: 0.958 - Poids: 7.306g
cuirasse simple ou damasquinée
encore frappé sous François II et Charles IX



Henri d'or 1er type:
Titre: 0.958 - Poids: 3.65g
encore frappé sous François II et Charles IX
R/ croix cantonnée de 2 croisants et 2 lis



1/2 Henri d'or 1er type:
Titre: 0.958 - Poids: 1.82g
encore frappé sous François II et Charles IX



Double Henri d'or 2è type:
Titre: 0.958 - Poids: 7.306g
R/ croix cantonnée de 4 lis



Henri d'or 2è type:
Titre: 0.958 - Poids: 3.65g
R/ croix cantonnée de 4 lis



Ecu d'or aux croisants:
Titre: 0.958 - Poids: 3.38g



Il existe probablement un 1/2 Ecu d'or aux croisants qui n'a toujours pas été retrouvé

Double Henri d'or à la Gallia: (6 ou 7 exemplaires)
Titre: 0.958 - Poids: 7.306g

Henri d'or à la Gallia: (1 exemplaire)
Titre: 0.958 - Poids: 3.65g

1/2 Henri d'or à la Gallia: (2 exemplaires)
Titre: 0.958 - Poids: 1.82g

Il existe une frappe d'écu Italienne (Montalcino)
A/ Louve Romaine - R/ écu de Sienne



Monnaies d'argent:

Info 107 voyage Ault Onival

Chers Adhérents,

A ce jour nous sommes une vingtaine de participants au voyage AULT ONIVAL. Nous sommes en train d'identifier les participants de 1913 avec Nom Prénom date et lieu de naissance et date de décès.

En pièce jointe la photo avec les renseignements collectés.

Si certaines personnes font partie de vos ancêtres, merci de préciser le lien de filiation.

Certains participants sont décédés peu de temps après ce voyage pendant la guerre de 1914 1918.

Merci pour votre aide.

La date de clôture pour les inscriptions est reportée au 28 juillet 2013.

Bernadette et Xavier



Info 108 Voyage Onival Ault

Chers Adhérents,

Nous avons complété la photo de 1913 grâce à l'aide de Marie-Louise Palfroy, centenaire et doyenne de Valpuseaux et de la liste nominative du recensement de 1911 pour la commune de Valpuseaux. La commune en 1911 comptait 400 habitants.

Nous avons retrouvé 2 jumeaux nés en 1896, André et Julien BOUTTET.

Nous avons entouré en bleu les personnages restant à identifier.

En pièces jointes la photo actualisée et grâce à Claude Vallet, la photographie de Désirée Thélot née Poisson.

Nous vous rappelons que l'inscription pour ce voyage est toujours possible même pour des personnes n'habitant pas à Valpuiseaux (une personne de Bouville est inscrite).

A ce jour nous sommes 24, si nous pouvions atteindre le nombre de 34 comme en 1913, cela serait bien.

Merci de contacter les personnes susceptibles de faire ce voyage parmi vos amis.

Merci pour votre aide,

Bernadette et Xavier



info 109 Visite privée exposition au musée d'Etampes

Chers Adhérents,

Nous avons rencontré samedi Sylvain Duchêne, directeur du musée intercommunal d'Etampes qui propose aux adhérents de l'Association Valpuseaux historE une visite privée de l'exposition Art sacré en Sud-Essonne. Cette visite commentée par Sylvain Duchêne est prévue le lundi 29 juillet à 19H, elle sera suivie d'un apéritif sur place.

Dans cette exposition, plusieurs objets en provenance de l'église de Valpuseaux.

Le lieu de rendez-vous est place de l'hôtel de ville à Etampes devant le musée.

Nous pouvons prévoir éventuellement un co-voiturage.

Merci de nous préciser votre présence à cette visite exceptionnelle.

Bernadette et Xavier

info 110 Assemblée générale AVE

Chers Adhérents,

A la demande de plusieurs adhérents et afin que les différents membres puissent se rencontrer, nous prévoyons de faire l'assemblée générale annuelle concernant les comptes clos le 31 décembre 2012, le dimanche 08 septembre à 18H exceptionnellement au siège social de l'association : le Prieuré 7 rue de la Lieue 91720 Valpuseaux.

Cette assemblée générale sera suivie d'un apéritif.

Nous ferons le point sur l'ouvrage Valpuseaux au XXème siècle. Pour précision, il n'y aura pas 2 ouvrages, l'un sur les cartes postales et photos d'aujourd'hui et un autre sur le XXème siècle, nous allons réunir l'ensemble dans un même ouvrage.

Merci de bien vouloir noter cette date et le lieu.

Bernadette et Xavier

info 111 Photo Onival

Un grand merci à Frédéric Borde et à Marie-Louise Palfroy notre centenaire qui nous ont permis de compléter l'identification des participants au voyage d'Onival.

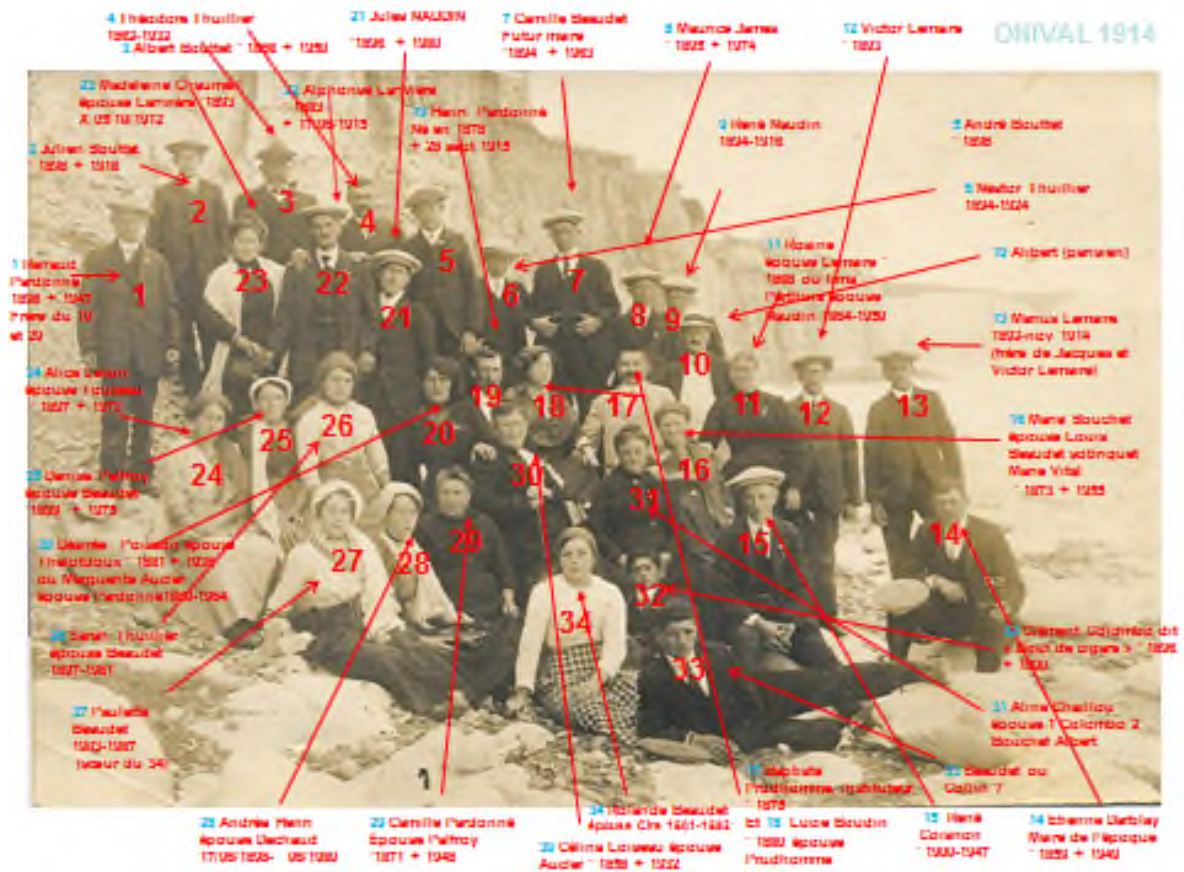
Merci également à Nicole Demollière qui a retrouvé un article dans l'Abeille d'Etampes concernant la S.A.A.E.

En consultant l'Abeille d'Etampes de l'année 1914, nous avons découvert la signification de la S.A.A.E : Société Amicale des Anciens Elèves de Valpuseaux.

Cette société a organisé plusieurs manifestations pour recueillir des fonds pour effectuer ce voyage qui a été réalisé entre février et juillet 1914.

Il y a certainement eu un article dans l'Abeille d'Etampes concernant ce voyage et qui reste à découvrir.

Bernadette et Xavier



info 112 visite musée d'Etampes compte-rendu

Bonjour,

Vous trouverez en pièces jointes le compte-rendu de notre visite du 29 juillet au musée d'Étampes ainsi que quelques photos.

L'exposition "Art Sacré en Sud-Essonne" se tient jusqu'au 30 août 2013.

Bonnes vacances à tous,

Bernadette et Xavier





**Compte-rendu de la visite privée au musée intercommunal d'Etampes du lundi 29 juillet
2013 de l'exposition « Art sacré en Sud-Essonne » proposée par Sylvain Duchêne,
directeur du musée d'Etampes**

**Pour ceux qui n'ont pas pu venir lundi, vous pouvez encore visiter cette superbe
exposition jusqu'au 30 août 2013.**

Nous étions 16 de l'Association Valpuseaux historE à nous rendre au musée d'Etampes. Sylvain Duchêne nous a fait découvrir des objets provenant des 39 églises de la communauté de communes du Sud-Essonne.

Quelques objets découverts pendant cette exposition :

- ⇒ Une crécelle datant du 19^{ème} (nous l'avons tous essayée)
- ⇒ Un claquoir qui servait à indiquer le moment de se lever ou de s'asseoir pendant la messe
- ⇒ Quelques patènes. Une patène sert à recouvrir le calice et à recevoir l'hostie pendant la messe
- ⇒ Un baiser de paix
- ⇒ Une coquille de baptême servant à administrer l'eau baptismale lors d'un baptême
- ⇒ Un Autel portatif
- ⇒ Un cercueil pour indigents
- ⇒ Une chape (vêtement liturgique) provenant de l'église St Basile d'Etampes.
- ⇒ Des chasubles, la chasuble verte pour les temps ordinaires, la violette pour le deuil, la blanche pour les fêtes mariales, la rouge pour les fêtes des martyrs.
- ⇒ Une bourse à quêter
- ⇒ Une râpe à tabac
- ⇒ Des représentations de saint Can, Saint Cantien et sainte Cantienne, martyrs et saint-patrons d'Etampes
- ⇒ Un panneau de dévotion de Sainte Julienne provenant de l'église de Puiset-le-Marais
- ⇒ Un tableau du peintre Philippe demeurant à Etampes datant de 1839 et provenant de l'église de Valpuseaux. Ce tableau représente le Christ en Croix.
- ⇒ Il existe également à Valpuseaux un tableau représentant Sainte Geneviève et signé du même peintre.
- ⇒ Ces deux peintures feront l'objet d'une demande d'inscription et de classement aux monuments historiques
- ⇒ Une statue représentant Saint Marc l'évangéliste en bois peint du 17^{ème} siècle et provenant de l'église de Valpuseaux
- ⇒ Un retable en pierre du 16^{ème} provenant de l'église de Brouy
- ⇒ Un morceau du tympan de l'Abbaye de Morigny
- ⇒ Des Vierges de Calvaires des 15^{ème} et 16^{èmes} siècles
- ⇒ Une châsse néogothique en bronze et métal doré du 19^{ème} siècle contenant deux reliques de Saint Vincent de Paul et une relique de sainte Geneviève, provenant de l'église de Valpuseaux
- ⇒ Un pupitre thabor en métal doré et quatre émaux représentant les quatre évangélistes datant de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle provenant de l'église de Valpuseaux
- ⇒ Une grande tapisserie de sainte Reine datant du XVII^{ème}
- ⇒ Une tête de Christ en pierre provenant d'Etampes et ayant servi d'aiguisoir à Ravailac. C'est en voyant cette tête de Christ que Ravailac eu l'idée d'assassiner Henry IV
- ⇒ Nous avons également eu connaissance d'une apparition de la Vierge à Etampes au XIII^{ème} siècle
Et bien d'autres objets encore ...

Nous avons terminé la visite par un apéritif convivial.

Merci encore à Sylvain Duchêne de nous avoir fait partager toutes ses connaissances sur ces objets. Il nous a promis une autre visite un peu différente pour cet hiver.

Info 113 mangeurs d'âne

Chers Adhérents,

En consultant le site des archives départementales du 91 www.essonne.fr/culture-sports-loisirs/archives-departementales) archives en ligne / Presse ancienne, nous avons retrouvé l'article en pièce jointe.

Cette tradition orale concernant les mangeurs d'ânes se trouve confirmée par un écrit du 27 septembre 1913 dans le journal "l'Abeille d'Etampes".

Merci à ceux qui peuvent nous donner l'origine et l'explication de ce nom, car cela semble beaucoup plus ancien.

Bonnes vacances à tous, c'est la dernière info avant septembre.

Nous vous rappelons les manifestations du mois de septembre :

Forum des associations le samedi 7.9.2013 de 10h à 17h

Assemblée générale de notre association le samedi 14.9.2013 à 18h

Journée du patrimoine le dimanche 15.9.2013 à partir de 11h

Voyage ONIVAL le samedi 21.9.2013

Bernadette et Xavier

<p>chant A. FIQUET. » 6° Bolivar, pas redoublé A. FIQUET. Le Secrétaire, R. MURIEL.</p> <p>***</p> <p>Chamarande. — La fête de Chamarande aura lieu les 28, 29 et 30 septembre ; en voici le programme :</p> <p>Dimanche 28, à dix heures, grande Messe en musique par 15 musiciens, dont 2 de la Garde républicaine ; de quatre à cinq heures, concert sur la place de la Mairie par la société de Trompettes « La Fraternelle » de Chamarande ; à neuf heures, grand Bal de nuit sur la place ; orchestre de six musiciens sous la direction de M. René Berlière, clarinetliste.</p> <p>Lundi 29, à quatre heures et demie, Bal d'enfants.</p> <p>Dimanche, lundi et mardi, grand Bal de nuit, illuminations, chevaux de bois, balançoires, tir à la carabine et attractions diverses.</p> <p>En raison des opérations du Conseil de révision de la classe 1913, qui auront lieu mercredi à La Ferté-Alais, la fête se continuera à Chamarande ce jour-là ; grand bal après le banquet avec le même orchestre que celui de la fête.</p> <p>***</p> <p>D'Huisson-Longueville. — M. Germain (François), garçon laitier, a déposé à la Mairie un sac en toile tannée contenant un certain nombre d'ustensiles à usage de motocyclette, qu'il a trouvé le dimanche 21 septembre, sur la route de La Ferté-Alais. Ce sac est à la Mairie à la disposition de son propriétaire.</p> <p>***</p> <p>Mondéville. — La Chasse. — On nous</p>	<p>Etampes. — Pour les ébats des petits gas d'Etampes, la municipalité transformerait cet hiver en esplanade une partie du marché franc que semblent avoir abandonné à jamais les moutons.</p> <p>Etampes. — Potaches attention ! La rentrée du Collège est fixée à mardi soir pour les pensionnaires et à mercredi pour les externes.</p> <p>Saint-Cyr-la-Rivière. — Les gars de batterie Blot et Soret brisent les fenêtres chez M. Renault, cultivateur. Un mois de prison à chacun.</p> <p>Milly. — Milliacois espérez ! On assure que la reprise des pourparlers avec la Société de l'Omnium est imminente. Que la lumière soit !</p> <p>Angerville. — Le Tribunal confie à l'assistance publique les jeunes Jousse et Bouttevin qui s'étaient signalés à Angerville par de multiples méfaits.</p> <p>Boigneville. — Sur les bords fleuris de l'Essonne, quelle fête peut égaler la nôtre ? Beaucoup de promeneurs. La tente Pillas ne désemplit pas. Pour éviter tout incident, les jeunes organisateurs du bal feront sagement de nommer un délégué avec insigne, chargé de faire payer les danses aux danseurs des localités éloignées. Simple conseil.</p> <p>Moligny. — Demain 28, fête annuelle ; bal Lévesque ; concert de 4 à 5, par la fanfare de Milly, directeur M. Tremblay. — Qu'on se le dise !</p> <p>Valpuseaux. — Le C. G. B. déversa dimanche la foule sur notre fête, qui fut très réussie. Et l'on festoya ferme dans la vallée, qui donc peut encore nous appeler les mangeurs d'âne ? — Bref, le bal Duché fut comble.</p> <p>Etampes. — Mon gendre, tout est rompu... ! répond M. X..., à celui qui, après une semaine de « bombe », avait le front de lui dire : Le jour d' la noc' est arrivé !</p>	<p>D</p> <p>G</p> <p>GR</p> <p>des</p> <p>GR</p> <p>G</p> <p>E</p> <p>Un 250 Ec</p> <p>MI</p> <p>M.</p> <p>Etan</p>
---	--	---

Info 114 date du voyage à Onival

Chers Adhérents,

Grâce à Bernard Gineste, président du corpus Etampois,

la date du voyage a ONIVAL vient d'être découverte dans le journal "l'Abeille d'Etampes", il s'agit du 04 juillet 1914, quelques semaines avant le déclenchement de la guerre 14-18.

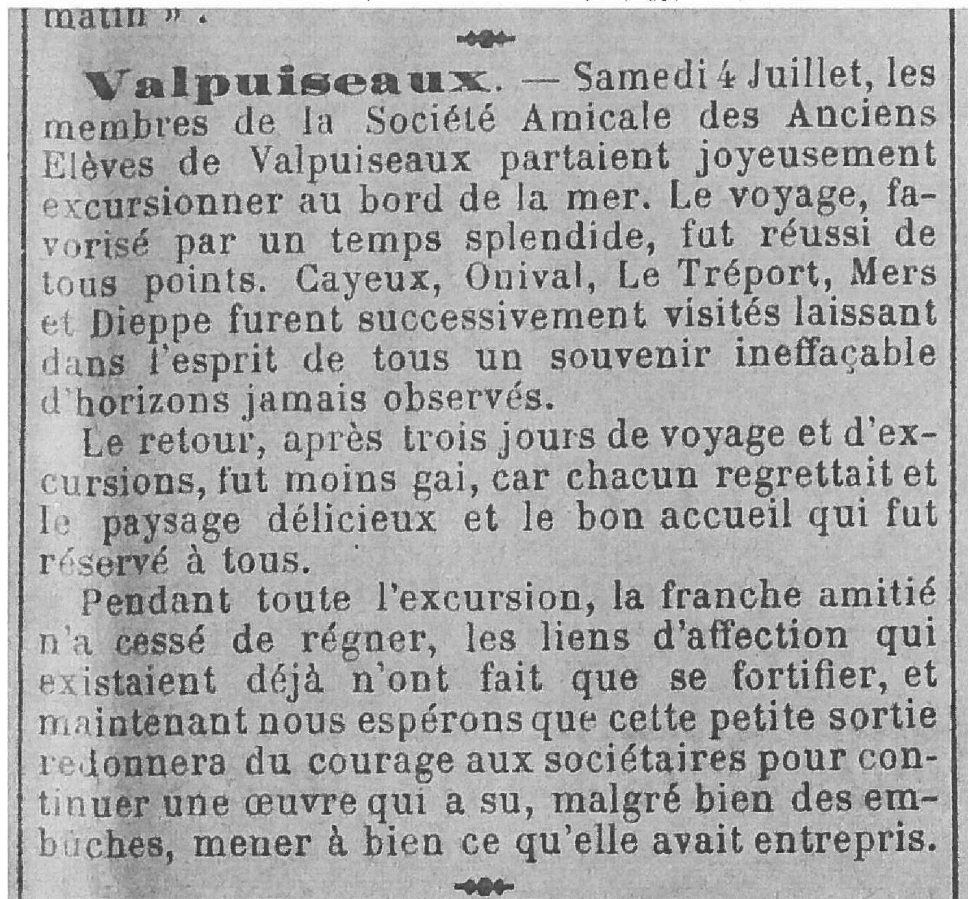
A ce jour nous sommes 27 participants.

La date limite d'inscription est repoussée au 12.09.2013, nous utilisons en effet un car de 48 personnes.

Merci de nous rejoindre pour ce voyage unique, un jour de grande marée.

01/09/13

che-20-valpuiseaux1914abeille103-29damedi18juillet-p3a.jpg (1000x924)



www.corpusetampois.com/che-20-valpuiseaux1914abeille103-29damedi18juillet-p3a.jpg

1/1

Info 115 cloche de l'église

Les anciens avaient de l'idée.

Voici un article paru dans l'Abeille d'Etampes du 25 septembre 1897 :

"**Valpuiseaux** – Mardi dernier, la fête du pays battait encore son plein, une douzaine de chasseurs étaient réunis chez un bon ami de la localité. Tout à coup, au milieu du déjeuner, la cloche de l'église, d'ordinaire silencieuse, fait entendre un carillon désordonné. Qu'est-ce ? Messe, mariage, baptême ? Rien de tout cela ; la cloche, par un virement fin de siècle, annonçait non la venue du Saint des Saints, mais ...M. le percepteur ; c'était non de fonds baptismaux, mais de fonds sonnants et trébuchants qu'il s'agissait. Nous ne critiquons pas cet usage plus efficace peut-être que la venue des petits bulletins verts, nous constatons simplement.

Après avoir porté la santé de leur aimable amphitryon et celle de leur sympathique et dévoué député, nos chasseurs gagnèrent la plaine, puis, le soir, Etampes ; et la cloche sainte, tintant pour M. le percepteur à Valpuiseaux, inspirait à tous une réflexion philosophique sur l'inconstance de la fortune et ses changements bizarres."

Bernadette et Xavier

Info 116 Bourvil à la girafe de Maisse

Chers Adhérents,

La consultation de la presse sur le site ad91 est très intéressante.

Nous venons de retrouver pour nos amis adhérents de Maisse cet article de 1951 concernant Le passage de BOURVIL à la GIRAFE DE MAISSE.

S'agit-il du restaurant ou d'une salle de cinéma ?

Xavier et Bernadette



Info 117 photo Onival 1914 identification

Chers Adhérents,

Nous avançons dans l'identification des habitants de Valpuiseaux ayant participé au voyage en 1914 à ONIVAL.

Pourriez-vous nous indiquer si l'un de vos ancêtres figure sur cette photo.

Si oui, avec des photos de l'époque en votre possession, cela permettrait de confirmer le nom et prénom de la personne.

Merci pour votre aide

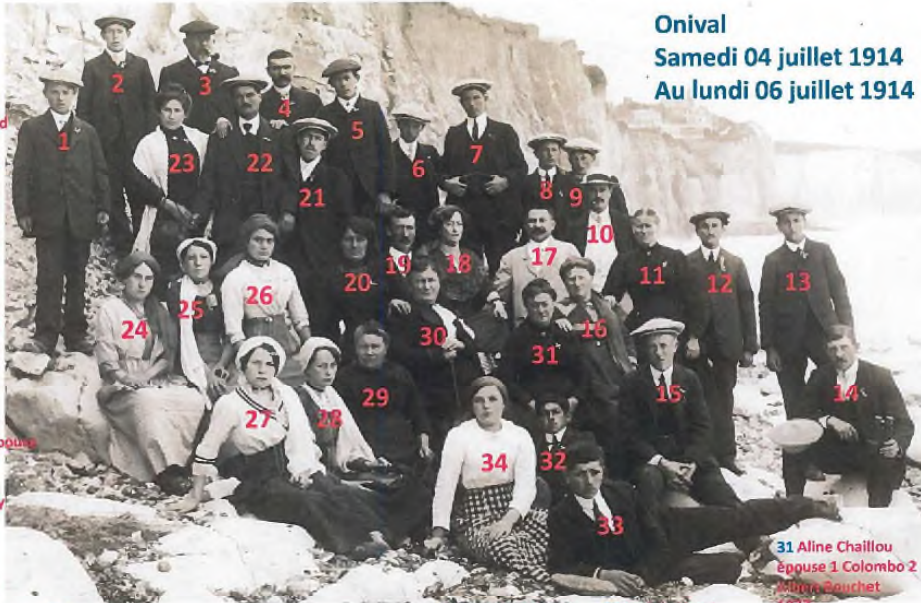
Bernadette et Xavier CHRIST

Association Valpuiseaux historE

7 rue de la Lieue

91720 VALPUISEAUX

- 1 André Bouttet
° 1896
- 2 Julien Bouttet
1896-1918
- 3 Louis Privé
1845-1915
- 4 Adhémar Guittard
- 5 Camille Lefebvre
- 6 Gabriel Aucler
1900-1990
- 7 Camille Beaudet
1894-1963
- 8 René Coisnon
1900-1947
- 9 Ou Maurice James
1895-1974
- 10 René Naudin
1894-1916 fils 11
- 10 Alibert
1890-1971
- 11 Irma Perthuis épouse
Naudin
1864-1950
- 12 Georges Darblay
- 13 Darblay
- 14 Léonce Palfroy
1894-1914
- 15 Ferdinand Beaudet
1896-1972
- 16 Marie Bouchet
épouse Louis Beaudet
Sobriquet Marie Vital
1873-1955
- 17 Baptiste Prudhomme
1875-



Onival
Samedi 04 juillet 1914
Au lundi 06 juillet 1914

- 18 Lucie Boudin
Épouse Pruchomme
1880-
- 21 Jules Naudin
1896-1980
- 24 Alice Levon épouse
Touzeau 1897-1973
- 28 Andréa Henri
épouse Dechaud
1898-1980
- 22 Alphonse Larivière
1883-17/06/1915
- 25 Denise Palfroy
épouse Beaudet
1899-1975 X 1933
- 29 Camille Pardoné
épouse Palfroy
1871-1948
- 23 Madeleine Chaumeil
Épouse Larivière * 1893
X 05/10/1912
- 26 Marthe Lefebvre
- 30 Céline Loiseau
épouse Aucler
1858-1932
- 31 Aline Chaillou
épouse 1. Colombo 2
Jean Bouchet
1877-
- 32 Clément
Colombo dit Bout
de Cigare 1896-
1990
- 33 ?
- 34 Rolande Beaudet
Épouse Ciré
1901-1992

Info 118 grand méchant loup

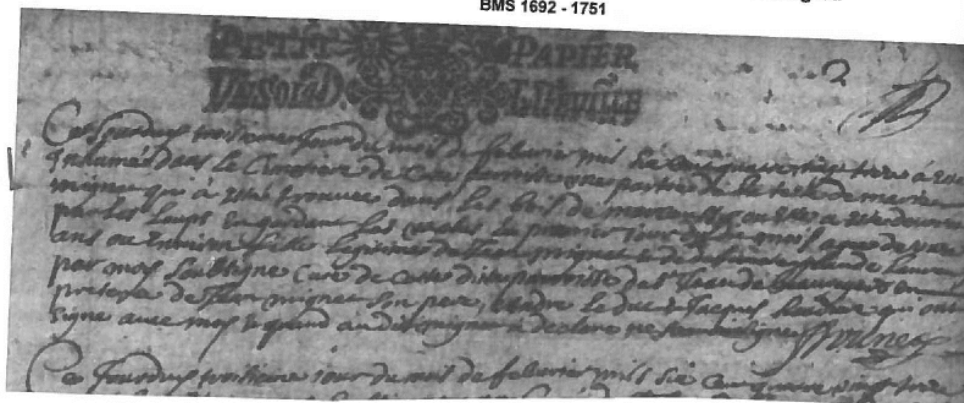
Chers Adhérents,
Voici un extrait des registres de décès de la commune de st jean de
Beauregard, Et sa transcription
Bernadette et Xavier CHRIST

Loup

Saint Jean de Beauregard
BMS 1692-1751

Ce jourd'huy troisième jour du mois de febvrier mil six cent quatre vingt treize a esté inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse une partie de la teste de Marion Mignot qui a esté trouvée dans les bois de Marcoussy où elle a esté dévorée par les loups en gardant les vaches le premier jour du dit mois âgée de treize ans ou environ fille légitime de Jean Mignot et de defuncte Claude Lauvon par moy sousigné curé de cette dite paroisse de St Jean de Beauregard en présence de Jean Mignot son père, André Le Duc et Jacques Houdeaux qui ont signé avec moy et quand au dit Mignot a déclaré ne savoir signer

Saint-Jean-de-Beauregard St-Jean de Saint-Jean-de-Beauregard
BMS 1692 - 1751



Info 119 AVE musée d'Etampes

Chers Adhérents,

En pièce jointe l'article du Républicain sur la visite du musée intercommunal d'Etampes.

Un grand merci à Sylvain Duchêne pour cette très intéressante visite.

Bernadette et Xavier CHRIST

Association Valpuseaux historE

7 rue de la Lieue

91720 VALPUISEAUX

5 ■ L'association Valpuseaux Histoire découvre le musée d'Etampes

Une sacrée visite pour les adhérents



Sylvain Duchêne, directeur du musée intercommunal d'Etampes, a proposé aux adhérents de l'Association Valpuseaux histoire une visite privée de l'exposition "Art sacré en Sud-Essonne" qui est visible jusqu'au 1^{er} septembre. Cette

visite, effectuée le lundi 29 juillet, a duré une heure et a été suivie d'un apéritif sur place. Dans cette exposition qui regroupe des objets d'art sacré du territoire du Sud-Essonne habituellement exposés dans les églises jusqu'au plus petit village, plusieurs objets en provenance de l'église de Valpuseaux : un tableau de 1839 signé Philippe, peintre à Etampes, et un pupitre Thabor de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Une quinzaine d'adhérents ont participé à cette visite plus que culturelle.

■ J.B

21

■ Stage de la Compagnie de la Juine

Les songes d'un stage d'été



Pendant que les élèves sont en vacances, les enseignants révisent leurs classiques, et ceci est aussi valable pour les professeurs d'ateliers de théâtre. Afin de bien débiter la rentrée, la Compagnie de la Juine a organisé un stage afin de permettre à plusieurs comédiens et metteurs en scène, venant de différentes structures, de partager leurs connaissances sur la gestion des groupes d'élèves. Le tout sous la direction de Sandrine Burszynowicz, de l'école départementale de théâtre. Profitant de son expérience et de son œil avisé, elle a permis à ces élèves d'une journée de pousser la réflexion sur les aspects de bases du théâtre : amener une critique, gérer l'espace, accepter le fait que l'on ne contrôle pas ce que voit le public. Cette réappropriation des bases a permis à ces professeurs, déjà expérimentés, de repartir de bon pied pour enseigner avec encore plus de brio leur art à leurs élèves pour cette nouvelle saison.

■ J.B

Republicain
Jeudi 8 août 2013

Info 120 conférence seigneurs de Valpuseaux

Chers Adhérents,

Xavier Christ anime une conférence le samedi 19 octobre 2013 à 16h30 dans la salle municipale Saint Antoine à Etampes. Plan ci-joint.

Cette conférence est le fruit de 5 années de recherche sur les seigneurs de Valpuseaux. Présentation conférence en pièce jointe.

Nous espérons que vous pourrez venir.

Bernadette et Xavier CHRIST

Association Valpuseaux historE

7 rue de la Lieue

91720 VALPUISEAUX



Les seigneurs de Valpuseaux

samedi 19 octobre 2013
Salle municipale Saint Antoine à Etampes
De 16H30 à 18H00 (plan ci-joint)

Conférence sur les seigneurs de Valpuseaux
De 1350 à la Révolution

Animée par Xavier Christ,
vice-président de l'Association Valpuseaux historE

Dans le cadre des conférences de l'association Etampes Histoire

Jamais aucune recherche n'avait été faite sur les seigneurs et fiefs de Valpuseaux.

Tous les documents découverts sont inédits et très intéressants.

Vous découvrirez la fin tragique des trois frères d'Aribert, seigneurs de la Grange-sans-Terre, exécutés en place de Grève à Paris.

Les habitants de Valpuseaux descendent-ils d'un seigneur de Valpuseaux, Gilbert d'Aribert, seigneur de la Grange-sans-Terre ?

Les liens avec les seigneurs de Bouville, Maisse, Chantambre, Gironville, Boigneville.

La place importante des moulins, le moulin Herbault à Courdimanche et le moulin Royau à Chantambre.



Info 121 Onival article du Républicain du 10-10-2013

Chers Adhérents,

Voici le superbe article paru dans le journal Le Républicain du 10 octobre 2013.

Merci à Teddy Vauy pour cette publication.

Nous projetons de faire durant l'hiver, une projection des photos et films concernant le voyage à Onival.

Bernadette et Xavier CHRIST

Association Valpuseaux historE

7 rue de la Lieue

91720 VALPUISEAUX

Etampes

VALPUISEAUX

■ Les Valpuseaux entreprennent un voyage effectué par leurs aïeux en 1914

Un siècle est passé...



Les Valpuseaux de 1914...

Une carte postale de l'année 1914 marquait d'une pierre blanche une grande date de l'histoire de Valpuseaux. En se rendant à Ault-Onival, dans la Somme, pour la première fois, des Valpuseaux découvraient la mer. Une image qui a attisé la curiosité de l'Association Valpuseaux histoire (AVE).

■ Nous avons entrepris de rechercher

dans l'*Abeille d'Etampes*, journal de l'époque, les articles concernant la Société amicale des anciens élèves de Valpuseaux. Cette société avait été créée en 1912 dans l'unique but d'organiser un voyage en bord de mer», expliquent Bernadette et Xavier Christ, qui président l'AVE. Un objectif pour lequel les membres de l'association de l'époque ont travaillé dur. « Entre 1912

et 1914, cette société a organisé des spectacles à Valpuseaux pour recueillir des fonds destinés à financer ce voyage », détaillent les deux bénévoles. Le grand départ a eu lieu le 4 juillet 1914. « 34 habitants du village sont partis pour un voyage de 3 jours vers Cayeux, Onival, le Tréport, Mers et Dieppe », ajoute Xavier Christ. Le tacot jusqu'à Etampes, le train jusqu'à Paris



...et ceux de 2013 prennent la pose au même endroit.

puis le chemin de fer du Nord et le train Renard ont été les étapes de ces voyageurs qu'on n'appelait pas encore, à l'époque, des touristes. Grâce aux photos de l'époque, à l'aide des anciens et en particulier de Marie-Louise Palfroy, centenaire et doyenne de Valpuseaux, chaque participant de l'époque a été identifié. En hommage à leurs aïeux, l'AVE et la Commission

culture, loisirs et animation de Valpuseaux, ont organisé un périple en forme de pèlerinage à Onival, 99 ans après leurs aïeux, un voyage auquel ont participé 43 personnes. Malgré le recul de la falaise d'environ 30m depuis 1914, Robert Moindrot, le photographe de l'association, a réussi à prendre une photo similaire à celle du début du XX^e siècle.

■ Teddy Vauy

Info 121 forum des associations 2013

Chers Adhérents,

Avec un peu de retard, voici en pièces jointes quelques photos du forum des associations 2013.

Un grand merci à Alain Chevalier, Monique Beaudet, François-Xavier Finot, Thérèse Boinier et Mathilde Gelinotte d'avoir tenu le stand.

Xavier et Bernadette





Info 122 Onival article du journal Le Parisien

Chers Adhérents,

Voici un article du journal Le Parisien, transmis par François Xavier Finot.

Bernadette et Xavier CHRIST

Association Valpuseaux historE 7 rue de la Lieue 91720 VALPUISEAUX



Info 123 conférence seigneurs Valpuseaux

Chers Adhérents,

Voici en pièces jointes l'article du Républicain concernant la conférence sur les seigneurs de Valpuseaux du samedi 19 octobre 2013 ainsi que quelques photos prises par Alain Greichgauer en l'absence de Robert Moindrot notre photographe parti en reportage dans une destination lointaine.

Un grand succès pour cette première conférence de Xavier Christ en dehors de la commune de Valpuseaux. Il y avait plus de 75 personnes présentes.

Pour ceux n'ayant pu assister à la conférence, nous ne pouvons malheureusement pas leur envoyer le texte de cette dernière, car nous envisageons d'écrire un ouvrage sur les seigneurs de Valpuseaux de 1350 à la Révolution.

Xavier et Bernadette

■ Conférence salle Saint-Antoine

L'histoire de Valpuiseaux mise au jour



Xavier Christ était le conférencier du jour.

Etampes Histoire a invité ses collègues de Valpuiseaux Histoire, ce samedi 19 octobre, à la salle Saint-Antoine, pour une conférence de Xavier et Bernadette Christ sur les seigneurs de Valpuiseaux de 1350 à la révolution. La particularité de cette conférence, qui a rempli la salle, est que, avant Valpuiseaux Histoire, aucune recherche n'avait jamais été faite sur la noblesse et les fiefs de Valpuiseaux. L'ensemble des documents étaient donc inédits. Un travail de longue

haleine effectué par des amateurs férus d'Histoire. Que ce soit la découverte des documents, la relecture des différents actes de propriété ou le recoupage d'informations, tout est un travail vraiment ardu au regard de l'ancienneté de celles-ci, certaines des trouvailles remontant jusqu'au XIV^e siècle. C'est donc un travail hors-normes qui peut véritablement faire avancer la recherche qu'offrent les historiens en herbe de Valpuiseaux et d'Etampes.

■ J.B.

www.le-republicain.fr



Info 124 Puiselet-le-Marais Chasse

Chers Adhérents,
Pour nos amis de puiselet-le-Marais
Droit de chasse limité
Merci à François Xavier pour ce document
Bernadette et Xavier

MEYERIN, FRES. FR. (cont. 2ème) ...
A 150. Cont. E. 1. 1011. 1947. 20 (Ar. le PDT)

genêts et des bruyères, sous peine de confiscation des chevaux et autres bêtes de somme, et de 10 livres d'amende; - aux habitants de la paroisse de s'assembler illicitement à l'occasion des mariages entre un homme veuf et une femme veuve, de composer à cet effet aucune chanson, de les chanter publiquement au son des tambours et au bruit des poêles et poêlons; - aux propriétaires de maisons, situées dans l'étendue de la seigneurie, de louer à des personnes non domiciliées dans le bailliage, ou à des gens sans aveu, de

SÉRIE E. - TITRES DE FAMILLE.

307

mauvaises mœurs ou inconduite : cliaque nouveau locataire devra présenter un certilicat de bonne vie au procureur fiscal; - déclarations du garde des chasses et bois de la seigneurie de Dhuison ; - sentence du bailli de Dhuison condamnant Gui Damiol et autres en 10 livres d'amende pour avoir ramassé du chaume ; - procès-verbal du garde constatant que le curé de Puiselet, l'abbé Lebel et l'abbé Artier chassaient dans la plaine de Dhuison avec deux chiens et qu'ils ont tué un lièvre; - requête du procureur fiscal pour faire opérer le désarmement des habitants de la paroisse de Dhuison ; - état des fusils enlevés ; - condamnation de Pierre David à 30 livres d'amende, pour avoir tendu des collets dans les bois de la seigneurie de Dhuison ;

- procès-verbal d'estimation des meubles du moulin de Longueville, etc.

E. 2045. (Liasse.) - 12 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

481-1524. - Cession d'une petite chambre sise à Dhuison, « qui fut le lieu de l'auditoire où se rendoit la justice » et dont l'un des pans d'icelle est dans la cour du lieu pres-« bytéral », faite par madame de Saint-Thomas, dame de Dhuison, à messire Jacques Thibault du Coudray, curé de Dhuison ; - consentement donné par l'abbé Loiseau, curé de Dhuison, afin que M. Blanchard rentre en possession de la chambre d'audience ; - lettres patentes de Louis XI, roi de France, qui joignent et unissent en une même seigneurie et châtellenie les villages de Vaires, de Belestat, de Dhuison, de Longueville, etc., en faveur d'Olivier Le Dain, seigneur baron du Pont-Saint-Pierre, et lui accorde le droit de justice haute, moyenne et basse; - enregistrement de ces lettres-patentes ; - arrêt du conseil permettant à Josias Bonaud, seigneur de Presles, d'en appeler au Parlement d'une saisie ordonnée sur ses biens par le bailli de Dhuison ; - arrêts du Parlement de Paris : défendant au bailli de La Ferté-Alcqs de connaître des affaires des habitants de la paroisse de Dhuison ; - confirmant une sentence du bailli de Dhuison sur la dîme des agneaux réclamée par le curé de cette paroisse;

- sentence de la Table de Marbre défendant de porter fusil

Info 125 acte achat chapelle Notre-Dame de Varenne à Valpuiseaux

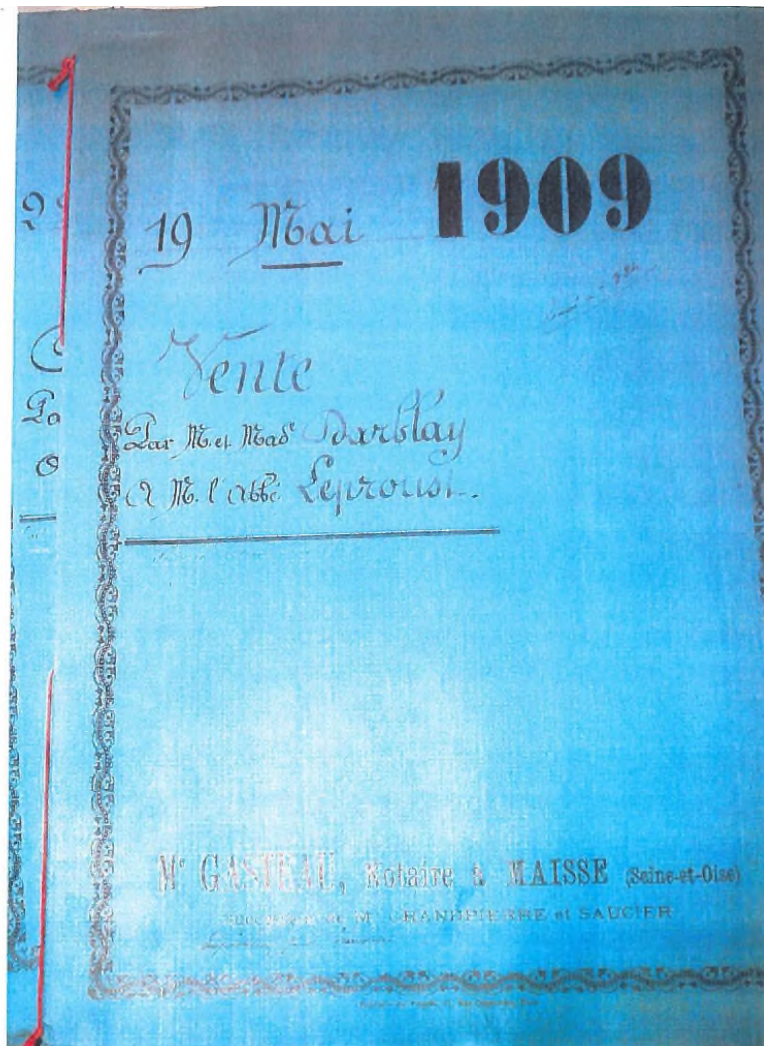
Chers Adhérents,

Nous avons trouvé l'acte d'acquisition par l'abbé Leproust de la chapelle de Varenne à Valpuiseaux en date du 19 mai 1909 (en pièce jointe : 7 pages).

Cet acte vient compléter l'étude sur l'historique de la chapelle.

L'abbé Leproust était curé de la paroisse St Gilles d'Etampes. Quelqu'un a-t'il des informations supplémentaires sur l'abbé Leproust ?

Bernadette et Xavier





Gardeant M. Lamy de la
Mairie de Paris - Seine et Oise
notaire

Ont Comparu:

Monsieur Adolphe Paulin Leblond, architecte et brasseur
habitant à Paris, rue de la Harpe, au n° 101, demeurant actuellement
à Valpécourt.

Lequel, par ces présentes, vend et s'oblige corporellement
et solidairement avec son épouse, à toutes les garanties ordinaires de fait et de
droit.

Et Monsieur L'abbé Georges Louis Leproust, propriétaire
demeurant à Sturpes, rue des Cardeliers, et curé de la Paroisse Saint-Jacques
de la Ville.

Lesquels, dans la désignation, font:

Désignation

1^o - Un terrain d'une contenance d'environ huit ares sis au
lieu dit la Chapelle, terrain de Valpécourt, tenant: Sur l'un
au chemin de Valpécourt à Breville, d'autre aux plusieurs, d'un
côté au chemin de Breville à Breville, d'autre au chemin de Breville à
la Marais.

2^o - Et une Chapelle appelée la Chapelle de Valpécourt, située
sur le terrain ci-dessus désigné.

Consistance

Cette chapelle, sur ces immeubles s'étendant, jouirait et jouira
sans aucune restriction ni réserve et sans garantie soit au hay
maintenant et de toutes réparations, vices et constructions au terrain
de la Chapelle, soit de la contenance au terrain pour la terrain
la contenance différente entre cette contenance et celle qui fut été
indiquée à sa répartition - et plus comme au même, le tout avec
faire le profitant de fait et d'usage, lequel, selon l'état
parfaitement arrêté pour les deux en et s'écrit.

Origine de la Propriété

1^o - En la personne des vendeurs.

Vente Suçon du 7 Mars 1888.

Les immeubles précités, appartenant à M. et Madame
Leproust vendeurs comparants, comme acquérant de la Communauté
de leur feu époux avec son terrain et leur content et mesurés
dans l'état M. Lamy notaire à Paris, le septième premier

1^o 2^o 3^o

18 P 5

5 L 5

juillet... huit... contrat... et de Madame Claude... et Madame Célestine

Madame Célestine... Madame Claude... Madame Célestine

Handwritten signatures and initials: G.L., J.L.F.D., and others.

Madame Célestine... Madame Claude... Madame Célestine... huit cent quatre-vingt-huit...

Cette... huit... contrat... et de Madame Claude... et de Madame Célestine

elle a... huit... contrat... et de Madame Claude... et de Madame Célestine

Une... huit... contrat... et de Madame Claude... et de Madame Célestine

Un... huit... contrat... et de Madame Claude... et de Madame Célestine

M. et Mme... huit... contrat... et de Madame Claude... et de Madame Célestine

Qu... huit... contrat... et de Madame Claude... et de Madame Célestine

Que... huit... contrat... et de Madame Claude... et de Madame Célestine

Et... huit... contrat... et de Madame Claude... et de Madame Célestine

1^{er} jour - En la personne des anciens propriétaires.

I - Les mêmes sœurs Ferdinand originaires de la Couronne
et leurs ayants eueux M. Louis Étienne Dupon notaire et
messieurs ses frères Deshayes comparants, et Madame Clotilde de la
Cour Angélique Deshayes sa femme épouse aux termes de leur
contrat de mariage plus eueux M^{rs} Guilloumery notaire -
Monsieur le sieur Deshayes et sa femme ont fait et ont fait faire
communément de acquies par M. Dupon notaire au contrat de mariage de la
et de la Couronne, ainsi qu'en la dite et eueux.

M. Louis Étienne Dupon et Madame sa femme, propriétaires des
dites

1^{er} - Et eueux de la Couronne de leurs ayants eueux M^{rs} L.
sa femme épouse aux termes de leur contrat de mariage des sœurs

2^{es} - En qualité de Propriétaires de la même terre aux sœurs
quant au plein héritage et ses trois autres quarts au rapport des
dites sœurs et eueux par un acte de partage en date du jour eueux
premier de la dite terre sur M^{rs} Guilloumery notaire à Paris
le vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-trois enregistré.

Lesquelles sœurs et eueux au plein et entier héritage de
M^{rs} Dupon et sa femme en qualité de Propriétaires de la dite terre
sont eueux et eueux par un acte de partage en date du jour eueux
premier de la dite terre sur M^{rs} Guilloumery notaire à Paris
le vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-trois enregistré.

7^o - M. Adolphe Paul Deshayes, premier de nom, né à Paris le
à Paris eueux.

Les sœurs germanes et eueux par un acte de partage en date du jour eueux
comme eueux et eueux par un acte de partage en date du jour eueux
premier de la dite terre sur M^{rs} Guilloumery notaire à Paris
le vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-trois enregistré.

8^o - Messieurs Paul Deshayes notaire, Dupon et eueux
à Paris eueux.

9^o - Et Madame Justine Pauline Deshayes épouse de M. Joseph
Alexandre Dupon, propriétaire de la dite terre et eueux de la Couronne
(dix).

Et eueux de leurs frères et sœurs consanguins, ainsi eueux
pour les deux sœurs et eueux par un acte de partage en date du jour eueux
premier de la dite terre sur M^{rs} Guilloumery notaire à Paris
le vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-trois enregistré.

10^o - Et enfin au sujet de l'échange effectué entre M^{rs} L.
Dupon et les sœurs et eueux par un acte de partage en date du jour eueux
premier de la dite terre sur M^{rs} Dupon notaire à Paris le huit
septembre mil huit cent quarante-trois enregistré.

Cet échange a été fait moyennant un droit de huit cent francs
à la charge de M. Dupon.

Cette somme a été payée par M^{rs} Deshayes comparants en
son et place de M. Dupon ainsi qu'en la dite et eueux.

27. H9.

L. P. S. L. P. S.

Une expédition se a contract Schreyer a été transmise au Secrétaire de la République de l'Etat de New York, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition.

II. M. Louis Schreyer Secrétaire a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition.

Cette acquisition a été faite au moyen d'un acte principal et sous cette forme, avec les lois de l'Etat de New York, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition.

III. M. et Madame Parley ont été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition.

Cette acquisition a été faite au moyen d'un acte principal et sous cette forme, avec les lois de l'Etat de New York, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition.

IV. M. et Madame Woodson ont été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition, et l'Etat de New York a été tenu au courant de l'expédition.

Propriété - Jouissance.

Monsieur l'abbé Schreyer acquiesce, avec à compter de ce jour et au moyen des présentes, la pleine propriété, possession et jouissance de l'Etat qui lui sont précédemment vendus.

Charges et Conditions.

La présente vente est faite sous charges et conditions suivantes que M. l'abbé Schreyer s'oblige à remplir et accomplir, savoir: 1. Il gardera les lieux vendus, dans leur état actuel.

4^e - Il s'efforcera, les territoires, les villes de toute nature, et les biens
ou sans affectation, certaines ou déterminées affectées aux J. de la
sauf à lui à son plaisir et à profiter de celles restées en même
nature, le tout à son plaisir et à son gré, sans que
la présente clause puisse donner à qui que ce soit, plus de droit
qu'il en a usé fait ou eût de telles régularité et sans préjudice, tout
en vertu de la loi.

5^e - Dans le cas où la Chastelle serait assise contre l'intention
il sera tenu de satisfaire jusqu'à son expiration la police d'armes
et son jusqu'à expiration des armes et munitions à son intention et
remises à compter de ce jour.

6^e - Il ne fera ni institue de toute nature, ni en charge, en
sans intérêt, à compter du premier janvier mil neuf cent
six.

7^e - Enfin il fera tous les frais, droits et honoraires usagers
les présents donneront satisfaction.

Price.

En vertu des conditions qui précèdent, le présent acte est
revendu et accepté moyennant le prix principal de
mille francs.

Lequel prix de l'acte sera payé à immédiatement par
comptes en bons espèces de l'Etat actuel, Comptes et Débités.
En son de toutes sommes, entre les mains de M. de Mont
Paris, sous son sceau, conformément et l'un en Comptes bons et
valables papiers.

Donné

Transcription.

Une expédition des présentes sera transmise à la garde, ainsi que
un bureau des hypothèques et de la conservation des hypothèques et
la fin à l'effet de la formalité prescrite par la loi pour la
des hypothèques légales, le tout à son gré.

Ces deux lois ont été publiées et l'accomplissement de l'un ou de l'autre
de ces deux formalités, il existe en vertu des inscriptions et
des lois, strictement observées, les décrets et ordonnances et certificats
solidement restés, à son rapport les formalités et certificats
de l'Etat, dans le mois de six. Communication au public qui aura
juste en vertu de ces lois et l'état contentant ces inscriptions.

Etat Civil.

M. et M^{me}. Desbly tous deux célibataires
qui ont été mariés les premiers sous le régime de la Comm.
mari et leurs enfants, sous lequel leur mariage a été célébré
reçoit et sous leur contrat de mariage fait devant M. Desbly
sous leurs seules signatures et devant M. Desbly
notaire à Paris le premier juillet mil huit cent dix-sept
et qui ils ont fait et ont fait remplir aucun formalité

342. H. G.

Poursuivant leur hypothèque légale sur leurs biens.
Redoublement d'hypothèque légale.

Monsieur Darblay s'étant marié et son mari, décédé, a
laissé par son testament les deux tiers de ses biens hypothéqués à son épouse, et les autres
présentement vendus et ce tiers de ses biens et de ses biens sur le
prix.

Remise de lettres.

M. l'abbé Lepoutre ne trouve pas de vendeurs, la remise
d'un an étant faite au propriétaire, mais il aura déboursé pour tous les
droits de son dernier jour de sa vie, et les autres tiers de ses biens et
prix qui pourraient lui revenir néanmoins, tant en fait.

Domicile.

Dans l'exécution de son testament, les parties se sont fait
le domicile à Paris en l'étude de notaire susdite.

Le dit Acte.

Fait et passé à Valpignans.
En la demeure de M. l'abbé Darblay veuve
L'an mil neuf cent vingt
Le dix neuf mai

Et après lecture faite tant des présentes que des articles de loi se
rapportant aux lois de vingt trois août mil huit cent soixante onze, les parties
comme susdites ont signé avec le notaire.

L. L.

L. L.

L. L.

H. H.

L. Lepoutre
curé d. Valpignans

Jean Lucas
Paulin Darblay

M. H.

70..

Enregistré à MILLY
le vingt sept mai 1909 n° 26
Case 2
Hors taxe aut. dix francs.

H. Guerry.

Info 126 cousinage centenaires

Chers Adhérents,

Le 12 avril 2013, Marie-Louise Palfroy fêtait ses 100 ans.

Le 23 octobre 2013, son cousin, Roger Michaux fêtait également ses 100 ans.

En pièces jointes :

- le tableau de cousinage des deux centenaires. Marie-Louise est née à Courgivaux et elle est arrivée à Valpuseaux enfant. Roger est né à Valpuseaux. Il habitait la ferme de Saint Vincent de Paul et est parti étant enfant. Ils sont tous les deux en pleine forme.

Pour devenir centenaire, faut-il vivre ou naître à Valpuseaux ?

- une photo de Roger Michaux soufflant ses bougies.

- et un article de 4 pages communiqué par Jean Michaux, fils de Roger Michaux et adhérent de notre association.

La vie est belle,

Bernadette et Xavier



"tous ensemble"

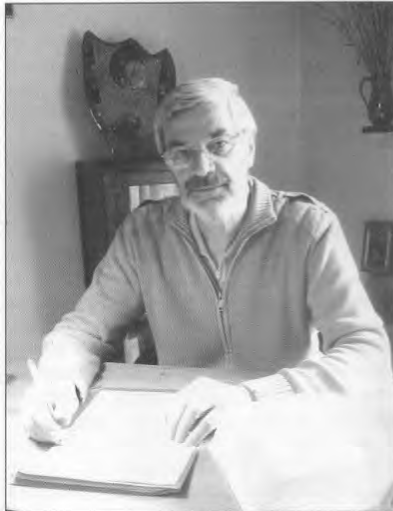


JOURNAL CHRÉTIEN D'INFORMATIONS LOCALES

D'UNE RIVE À L'AUTRE...

DE LA JUINE

PRÊTRE « SANS FRONTIÈRES »



Père Michel Forgeot d'Arc

Depuis la fin août, le Père Michel Forgeot d'Arc habite le presbytère de Bouray ; le voici donc dans le secteur de la Vallée de la Juine pour trois ans avec le Père Jacques Kessedjian, responsable du secteur. « Tous Ensemble » lui a demandé de se présenter.

EN ESSONNE

Fin mai 2013, Mgr Michel Dubost m'annonce une nouvelle mission : « Tu vas à Bouray-sur-Juine. Je connaissais vaguement ce nom, mais j'étais incapable de le situer sur une carte. « Au centre du diocèse ! », me dit-il. A la création des nouveaux départements autour de Paris et des nouveaux diocèses, en 1967, j'ai demandé à Mgr. A Malbois de rejoindre le diocèse de Corbeil-Essonnes. Il m'a reçu avec bonheur, et m'a ordonné prêtre à la cathédrale Saint-Spire en mai 1971. Après une mission de trois ans auprès des jeunes, comme aumônier de Lycée et du mode scolaire à Corbeil, dans un contexte de grande turbulence, j'ai été envoyé à Palaiseau avec Paul Guérin, où je suis resté huit ans...

UNE EXPÉRIENCE MONASTIQUE

...En 1982, j'ai commencé par vivre quatre mois dans la communauté du Pain de Vie, près de Bayeux, pour découvrir une des formes nouvelles qui apparaissaient depuis quelques années avec le Renouveau Charismatique et que je n'avais pas vu venir. A Noël 1982, je suis allé ensuite rejoindre une communauté monastique cistercienne, à Tamié, à 1000 m d'altitude, entre le lac d'Annecy et Albertville. C'était la première fois de ma vie que je rentrais à l'intérieur d'une abbaye. Je devais y passer trois mois, le temps demandé pour vivre en stage avec la communauté. Une prédication sur l'Evangile de la mission de Jésus à Nazareth

(Lc 4, 19) où il est question d'une « année de grâce », m'a appelé à rester à Tamié. J'ai exercé plusieurs métiers : fromager, bûcheron, jardinier. Ce temps m'a complètement retourné intérieurement. Puis, j'ai reçu l'appel pour vivre une expérience de solitude, en ermitage. J'ai vécu quatre mois dans la montagne, à 1500 m d'altitude. Cet hiver-là, il y a eu beaucoup de neige. En redescendant de la montagne, ceux qui m'orientaient m'ont proposé de terminer mon parcours au monastère de St Macaire, chez les Coptes, en Egypte...

RETOUR EN ESSONNE

C'est alors que j'ai reçu un S.O.S. pour revenir en urgence à Palaiseau, afin d'assurer la liturgie pendant quatre mois.

Après ces deux années « hors diocèse », j'ai été envoyé dans le secteur de Brunoy - Val d'Yerres... Un an plus tard, je m'étais décidé à aller rencontrer Mgr.A.Malbois pour un discernement. Responsable à l'époque du service de la coopération Missionnaire à Lyon, j'ai reçu de lui un appel pressant pour partir en mission en Inde. Mais le départ soudain des cinq prêtres du secteur de Brunoy, pour des raisons différentes, changea la donne. Je me suis retrouvé responsable de ce secteur à la demande de l'évêque. La responsabilité du secteur de Montgeron m'a été donnée en plus l'année suivante... Durant le temps de l'Avent 1988, l'évêque nous a rendu visite et a parlé de l'importance de la mission universelle et du service dans les autres Eglises : en Asie, en Afrique et Amérique Latine. Aux rencontres diocésaines, il rappelait régulièrement

Suite pages 2 & 3

- **LES CONSEILS DU JARDINIER BIO** en page 7
- **PÈLERINAGE à Compostelle** en page 11
- **Les NOUVELLES DE NOS COMMUNES**
- **LA PAGE SERVICES**
- **LES ASSOCIATIONS**



Nous avons interrogé pour vous **ROGER MICHAUX, ancien facteur d'Auvers-Saint-Georges**

pages 8 à 10



BATI 91 ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

AMÉNAGEMENT de COMBLES CLOTURES



18, rue du Vieux Fourneau, LARDY ☎ 01 60 82 60 55

PLOMBERIE 

CHAUFFAGE 

SANITAIRE 

Vincent MORIN
2, rue de la Chapelle
91580 MESNIL-RACOIN
Tél. 01 69 92 29 10

Installation • Entretien • Dépannage • Rénovation

AH'DECO

PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENTS Sols & Murs
FAUX PLAFONDS - RAVALEMENT
PLAFONDS TENDUS en PVC NEWMAT

☎ 01 60 82 31 53

Alain HEURTIN : 46, rue Haute 91850 Bouray-sur-Juine

Plomberie
Chauffage
Rénovation

Agréé
QUALISOL
PROFESSIONNEL GAZ
QUALIPAC

SPÉCIALISTE ENERGIE RENOUVELABLE

Z.A.C. du Vieux Fourneau 91510 LE PÂTÉ DE LARDY

☎ 01 60 82 70 24
Fax 09 64 24 31 16

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES
RÉNOVATION
MOTORISATION - ALARMES
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE



DIDIER LOISON

5, rue du Maréchal-Joffre
91510 LARDY Tél. 01 60 82 75 60

NOUS AVONS

**Roger Michaux,
qui va avoir 100 ans**



T.E. : *Tout d'abord, pourriez-vous vous présenter, vous et votre famille, vos parents ?*

La souche géographique de ma famille, les « Michaux », se situe durant plusieurs siècles à Valpuiseaux, un village entre Etampes et Milly-la-Forêt. C'est ainsi que je suis né moi aussi, dans ce village, et plus précisément dans la ferme (au hameau du Petit-Frenneville) où venait séjourner Saint-Vincent de Paul. Dans ces bâtiments, mon grand père qui voulait faire des transformations dans une des pièces a même fini par détruire d'anciennes correspondances et des manuscrits de ce fondateur de congrégations. Pourtant, il s'était renseigné à Paris, sur les quais, mais on lui aurait dit que cela n'avait aucune valeur. On trouve encore à Valpuiseaux, en bon état et entretenue, la petite chapelle Notre-Dame de Varennes où Saint-Vincent venait régulièrement célébrer la messe.

En ce qui concerne ma famille, je suis enfant unique d'un premier mariage. Mon père, en effet, mourut à la guerre en 1917, je devins donc orphelin à 4 ans. Ma mère s'est remariée avec un divorcé qui avait déjà une fille, par la suite est née une autre fille de leur union. Avec ce remariage, nous avons déménagé à Villeneuve-sur-Auvers dans une autre ferme.

T.E. : *Comment êtes-vous arrivé à Auvers-Saint-Georges ?*

Mon lien avec Auvers remonte à ma mère qui venait en voiture à cheval de Villeneuve-sur-Auvers pour rincer son linge au lavoir. C'est d'ailleurs à Auvers que j'ai connu ma future femme. Elle était veuve de guerre, elle avait perdu son mari à la guerre de 40 ! Il était marin sur le « Bretagne » et avait subi l'attaque de la flotte française par une escadre britannique le 3 juillet 1940 à Mers-el-Kébir (golfe d'Oran, Algérie). Dans cette tragédie, il a été porté « disparu »... Avant la guerre, ma femme et son mari étaient marchands de volailles sur les marchés des environs d'Etampes. Pendant la guerre ma femme était revenue vivre chez ses parents à Auvers. Je me suis marié le 24 décembre 1945 à l'église d'Auvers, et je suis venu tout naturellement habiter à Auvers. A cette époque là, c'était un village d'environ 450 habitants. Mon beau-père, Marius Boiteau, a été élu maire d'Auvers dans les années 45-46 et l'est resté jusqu'en 1958.

T.E. : *Revenons à votre parcours durant le conflit 1939/45, vous avez été blessé de guerre ?*

Alors que je venais de faire mon service militaire, j'ai été rappelé sous les drapeaux au 18^e Régiment de Dragons à Reims le 27 août 1939. J'ai ensuite été dirigé vers le 7^e Régiment de Dragons Motorisés à Villemoisson le 4 mai 1940. Après avoir perçu mon side-car à Monlhéry, je suis parti, le 21 mai, avec un mitrailleur à mon côté, devant une importante colonne de blindés en direction du nord. Traversée de Paris en remontant les Champs-Élysées, Longchamp... (les gens applaudissaient à notre passage !). Plus loin, la colonne subit plusieurs bombardements d'avions qui arrivaient toujours par l'arrière si bien qu'on ne les voyait pas venir ! Par deux fois, dans l'Oise, en plus du mitraillage, une bombe est tombée dans un champ non loin de moi, projetant de la terre sans me blesser. Notre mission, devant les blindés, consistait à éclairer l'état major sur



INTERROGÉ POUR VOUS

**ancien facteur d'Auvers-Saint-Georges,
le 23 octobre prochain !**

l'armement de l'ennemi. Il fallait pour cela patrouiller, au risque de se faire tirer dessus, et repérer leur armement avant une éventuelle avancée des chars français. Nous subissions les mitraillages, les bombes, jusqu'à 4 attaques par jour par des avions, parfois aussi des tirs isolés de soldats allemands au sol. Un jour, pris sous un tir allemand qui blesse mon mitrailleur, j'arrive à repérer le grenier d'où sont tirés les coups de feu. Avec mon mousqueton, je me couche, mets la hausse à 1 600 mètres, prends mon temps et tire. Après un échange de coups de feu de part et d'autre, la mitrailleuse allemande se tait ! Allemand (s) partis, blessés ou tués ? Je ne saurai jamais. Mon lieutenant m'a même transmis les félicitations de l'état major.

J'ai participé à la contre offensive menée par le colonel Charles de Gaulle dans la Somme (Il fut nommé général de brigade le 1er juin 1940). C'est le 30 mai 1940 que j'ai été blessé ! Ce jour-là, après avoir patrouillé toute la matinée, nous finissons de manger vers 15 h. 00, lorsqu'un obus tombe sur les deux side-cars près de nous. Mon nouveau mitrailleur est tué sur le coup et git dans l'essence enflammée, moi je suis projeté sur lui, ce qui m'évite d'être brûlé vif, mais ma main et mes cheveux n'échappent pas au feu. Lorsqu'un deuxième obus tombe, j'ai hélas moins de chance ; pied droit, jambe, œil gauche, épaule et genoux sont touchés et reçoivent des éclats. Je conserve encore un éclat dans l'épaule (que l'on n'a pas osé enlever à cause des risques de paralysie et qui me fait encore souffrir tous les jours). Mon œil laissait couler un liquide si bien que j'en ai gardé une vision très diminuée. L'éclat dans l'œil n'a pu être ôté que trois semaines après à l'aide d'un aimant ! Sur les 4 soldats des 2 side-cars présents, je suis resté miraculeusement le seul vivant. Évacué sur différents hôpitaux, je reviens à Villeneuve-sur-Auvers par le train fin août 1940, avec des difficultés à marcher.

T.E. : Finalement vous avez pu assister à la libération de Villeneuve, d'Auvers?

A Villeneuve il y avait très peu d'Allemands, alors qu'à Auvers ils étaient au château et au moulin de Chagrenon. A la libération, j'étais encore à Villeneuve. Lorsque les américains ont été sur le point d'arriver, les policiers français ont reçu l'ordre de partir avec les allemands. Par désobéissance, trois policiers se sont cachés chez nous, à Villeneuve, et trois autres à la Grange des Bois.

T.E. : A la sortie de la guerre, que faisiez vous comme métier, et pouvez nous dire comment vous êtes devenu facteur?

J'ai d'abord travaillé comme apiculteur, mais cela ne payait pas beaucoup : les coopératives de Paris, les ministères nous achetaient le miel à moitié prix. J'avais 7 ou 8 sites dans des bois où je pouvais disposer mes ruches. J'ai eu jusqu'à 130 ruches. Je mettais aussi des ruches dans le Loiret, pour obtenir du miel de sainfoin, car il y avait des amateurs ! Cette plante, cultivée jusqu'à la fin des années 1960 pour les chevaux a aujourd'hui quasiment disparu mais a largement contribué à la réputation du célèbre miel du Gâtinais. Donc il a fallu faire autre chose...

A ce moment là, monsieur Debonnet prenait sa retraite en tant que facteur, j'ai alors postulé avec d'autres candidats ! Mais étant blessé de guerre, j'étais prioritaire, (la station debout ayant été reconnue pour moi comme pénible). Je suis donc

Multi-Services Habitat

DEPANNAGE ENTRETIEN
PLOMBERIE CHAUFFAGE
PETIT BRICOLAGE

Benoît GUIGNARD
31, rue des Ecoles
91510 PATÉ DE LARDY

Tél. 01 60 82 31 42
Port. 06 30 56 38 25

AUBERGE DE L'ESPÉRANCE

Restaurant gastronomique

80, Grande Rue
91510 LARDY
01 69 27 40 82

Suzette
et
Marc

FORMULE MIDI à 13 €
Salle côté jardin
OUVERT DU MARDI MIDI
AU DIMANCHE MIDI ET
VENDREDI ET SAMEDI SOIR



JARDIN DE LAURA
Artisan Fleuriste

Centre Commercial
INTERMARCHÉ
91510 JANVILLE S/JUINE
Tél. 01 60 82 27 52

Ouvert du mardi au jeudi de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h.
Vendredi de 9 h. à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30. Samedi de 9 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30
Dimanche de 9 h. 30 à 12 h. 30. FERMÉ LE LUNDI

**Emplacement
disponible**
01 60 82 73 62

MAXSODEL

INFORMATIQUE à Bouray & Lardy

Maxsodel depuis 2005, avec vous, près de chez vous

Formations Vente Réparations

Nouveau : Particuliers

50 % de crédit ou réduction d'impôts

☎ 01 60 82 04 93

Interventions dans toute l'Essonne

🌐 www.maxsodel.com



PILLIAS ENERGIE

Fioul - Gazole - Charbon
Lubrifiants

5, avenue des Grenots - 91150 ÉTAMPES
Tél. 01 64 94 00 39 Fax 01 60 80 10 06

ANTENNES CONCEPTS MULTIMÉDIA
Installations - Dépannages Antennes
Interphone
Réseaux informatiques/téléphoniques
Automatisme de porte

DEVIS ET DÉPLACEMENT GRATUITS
Tél./Fax 01 60 82 52 20
ou 06 28 29 63 87

MOTOCULTURE

VENTE, RÉPARATION, SAV PIÈCES
TOUTES MARQUES OCCASION
PISCINE STRUCTURE BOIS
ACCESSOIRES ET PRODUITS
PISCINES



DELANDE MOTOCULTURE
26, chemin des Marais Aubin - 91760 ITTEVILLE
Tél. : 01 64 93 06 41 - Fax 01 64 93 16 28
www.delalandemotoculture.fr

Peinture

Ravalement-Maçonnerie
Rénovation-Décoration
Revêtements sols & murs

M. Bruno DE FREITAS
35, chemin du Pavillon
91510 LARDY

dfb91@orange.fr
Tél./Fax 01 60 82 79 67
Port. 06 75 73 81 14

BUTABOIS®
Producteur de Bois Energie

BUTABOIS®
SARL GUILLOIS BOIS DE CHAUFFAGE

Bois de Chauffage - Granulés de Bois - Bois Densifié - Allume Feu - Charbon de Bois

Tél. 01 64 95 64 06
www.butabois.com

ROUTE D'ETAMPES 837
91880 BOUVILLE

GARAGE AMARAUTO

CITROËN

RÉPARATIONS ET DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PRÊT DE VÉHICULE GRATUIT
VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS-REPRISES

1er, rue Joliot-Curie 91510 JANVILLE-SUR-JUINE
Tél. 01 69 27 40 46 - Fax 01 60 82 76 46
Port. 06 82 27 75 83 - Email : amarauto@bbox.fr

ASSISTANCE A DOMICILE

PATÉ DE LARDY

A votre service : Entretien de jardin
Démoussage de pelouse - Bricolage
Peinture intérieur et extérieur - Petite maçonnerie...

Robert ROCCA ☎ 06 82 08 91 62 - 01 60 82 77 82
- CHÈQUE EMPLOI SERVICE -

devenu facteur vers 1952-53. Cela ne m'a pas interdit de continuer l'apiculture et le jardinage en même temps. J'ai eu chèvres, poules, 3 moutons, jusqu'à 200 lapins, 6 000 m² de potager. Devenu facteur, il m'a fallu construire un bâtiment pour la poste, chez moi, au 14 rue Brément. Ma belle-mère tenait une épicerie dans la cour par derrière. Le matin, ma femme s'occupait de la recette auxiliaire (nous dépendions d'Etampes) tandis que moi, je faisais ma tournée avec mon vélo, j'ai fini par m'acheter un solex et enfin une mobylette. A la Poste, en ce temps-là, chacun devait se débrouiller avec son propre matériel ! La distribution du village d'Auvers me prenait environ 4 heures, surtout lorsqu'il fallait aller dans des lieux tels que la Grange des Bois. Le plus dur de la tournée était de me rendre à cette ferme isolée par un chemin avec une côte ravinée à l'époque. Une fois, j'ai même cassé le cadre de ma bicyclette en redescendant, tellement cela secouait. Dans les années 1955, lorsque mon beau-père en tant que maire, a créé un corps de sapeurs pompiers volontaires, j'ai fait partie de ce groupe. Il ne faut pas oublier, non plus, que j'étais un « mordu » de chasse. Un jour, j'ai même fait un doublé de sangliers dans une battue ! Lorsque j'ai pris ma retraite avec ma femme, le 31 décembre 1973, la poste d'Auvers a définitivement fermé et depuis la distribution d'Auvers est assurée par la poste d'Etréchy.

T.E. : Que faites vous actuellement, quelles sont vos activités, vos plaisirs, les moments importants qui ont eu lieu dernièrement ?

J'avais la médaille militaire depuis 1960. Le 8 mai 2013, j'ai reçu de Denis Meunier, le maire d'Auvers, la médaille d'Auvers avec la mention « Combattant de la liberté ». C'est important, pour moi, c'est une forme de reconnaissance ! Cela m'a beaucoup touché.



Sinon, je suis à la maison de retraite d'Etréchy, depuis environ 18 mois, et je vais fêter mes 100 ans le 23 octobre 2013. Malgré mon âge et les dégâts de la guerre, je ne suis pas en trop mauvais état ! J'ai eu beaucoup de chance, entre les tirs de mitrailleuses, les bombes, le side-car enflammé ! Voilà, c'était la guerre ! Je fais partie de l'association des « Gueules Cassées » en raison de mon éclat dans l'œil et d'une oreille morte. J'ai encore un éclat d'obus dans l'épaule et un bout de talon en moins, mais, j'ai encore toute ma fête ! Comme activité, je reçois le « Parisien » tous les jours, je lis et je regarde la télé, particulièrement les matchs de football. Je recherche des joueurs de tarot car je joue de manière assidue avec mes enfants lorsque je vais chez eux chaque dimanche. De façon générale, j'essaie de m'intéresser et sinon, côté plaisir, on peut dire que je suis également un gros mangeur de miel !!!

Entretien réalisé par Gwenaël PRIMAS

C'ÉTAIT HIER

**Par manque de place
dans notre journal...**



Ben y'en a pas cette fois-ci !

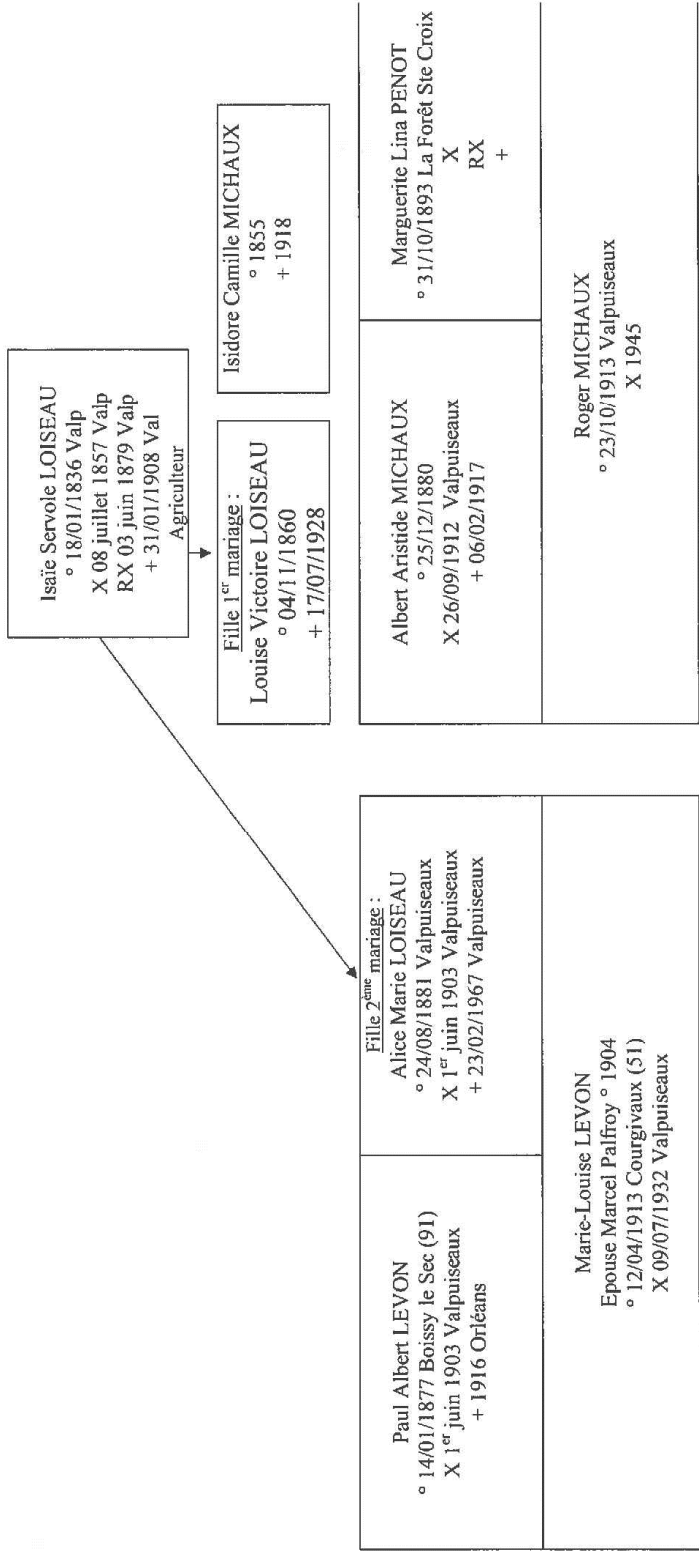


Tableau généa val 1

Info 127 Photo Onival 2013

Chers Adhérents,

Voici la photo officielle de notre voyage à Onival le 21 septembre 2013. Nous nous sommes aperçus que c'était la date de la fête annuelle de Valpuiseaux au siècle dernier.

Tous les noms des participants figurent sur la photo en pièce jointe.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont envoyé un mail ou nous ont contactés téléphoniquement pour nous remercier de l'organisation de ce voyage.

Bernadette et Xavier



1- Silya Drouaz	8- Yvonne Coisson	15- Alain Chevalier	22- Denis Romero	29- Annick Chevalier	36- Jeannine Moindrot
2- Ilyès Drouaz	9- Gérard Magot	16- Yvette Sil	23- Nathalie Vallet-Drouaz	30- Luc Pilot	37- Nadia Nicolle
3- Colette Pointeau	10- France Orhant	17- Françoise Palfroy	24 - Christine Faleur	31- Jean-Claude Babault	38- Sylvie Pilot-Cousin
4- Roland Levon	11- Gérard Orhant	18- Claudine Beau	25- Xavier Christ	32- Cécile Lacroix	39- Robert Moindrot
5- André Gourdet	12- Francis Pointeau	19- Thérèse Boisnier	26- Annie Gourdet	33- Philippe Faleur	40- Nicole Ginard
6- Jacky Pelletier	13- Luc Pilot	20- René Lebreton	27- Pierrette Lebreton	34- Adeline Deshayes	41- Bernadette Bonalet
7- Martine Pelletier	14- Alain Greichgauer	21- Yvonne Romero	28- Lucienne Floret	35- Monique Beaudet	42- Janou Venot
					43- Bernadette Christ

info 127 rectificatif

Merci à Christian Creveau et à Christine Faleur d'avoir détecté une petite erreur. Il y avait 2 Luc Pilot. Il est vrai que le fils ressemble à son père.

En pièce jointe, la photo rectifiée.

En espérant qu'il n'y ait pas d'autres erreurs.

Bonne soirée,

Bernadette et Xavier

Onival 21 septembre 2013



1- Silya Drouaz	8- Yvonne Coisson	15- Alain Chevalier	22- Denis Romero	29- Annick Chevalier	36- Jeannine Moindrot
2- Ilyès Drouaz	9- Gérard Magot	16- Yvette Sil	23- Nathalie Vallet-Drouaz	30- Michel Pilot	37- Nadia Nicolle
3- Colette Pointeau	10- France Orhant	17- Françoise Palfroy	24- Christine Faleur	31- Jean-Claude Babault	38- Sylvie Pilot-Cousin
4- Roland Levon	11- Gérard Orhant	18- Claudine Beau	25- Xavier Christ	32- Cécile Lacroix	39- Robert Moindrot
5- André Gourdet	12- Francis Pointeau	19- Thérèse Boisnier	26- Annie Gourdet	33- Philippe Faleur	40- Nicole Ginard
6- Jacky Pelletier	13- Luc Pilot	20- René Lebreton	27- Pierrette Lebreton	34- Adeline Deshayes	41- Bernadette Bonvalet
7- Martine Pelletier	14- Alain Greichgauer	21- Yvonne Romero	28- Lucienne Floret	35- Monique Beaudet	42- Janou Venot
					43- Bernadette Christ

Info 128 chapelle NDV essai historique

Chers Adhérents,

Voici en pièce jointe un essai historique sur la chapelle Notre-Dame de Varennes de Valpuiseaux.

L'ouvrage date de 1909.

Bernadette et Xavier CHRIST

ESSAI D'HISTOIRE
DE
Saint Vincent de Paul
dans le diocèse de Versailles

PAR

P. M. PAGÈS

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE, CURÉ DE BURES (S.-ET-O.)

I

Arrondissement d'Étampes



Entre tous les héros de la charité chrétienne, nul n'a mieux mérité de toutes les classes de la société que saint Vincent de Paul. (LÉON XIII).

Vincent dresse la *Somme* des œuvres de la charité chrétienne. (MGR GIBIER).

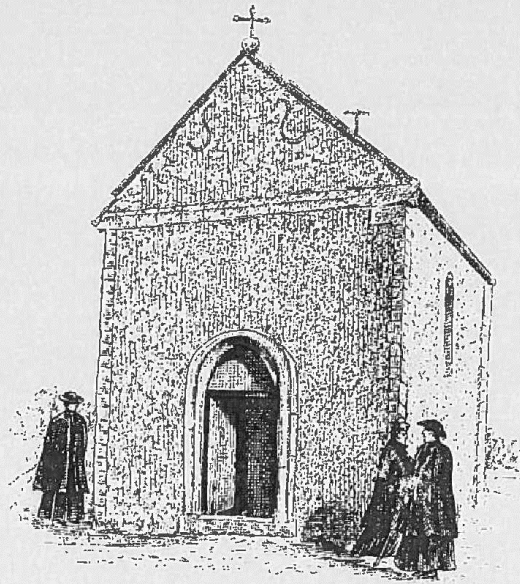
Saint Vincent a été le *Napoléon* de la charité et de la bienfaisance. (P.-M. PAGÈS)

VERSAILLES
LIBRAIRIE DE L'EVÊCHÉ
36, rue Satory

ÉTAMPES
LIBRAIRIE BRIÈRE
9, rue de la Juiverie

Et chez M. le Curé de Bouville

30 centimes net



PHOTOGRAPHIE DE LA CHAPELLE
1909 avant la réparation

NOTRE-DAME DE VARENNES

La chapelle de Notre-Dame de Varennes a été fondée en 1313 (1), par Hugues de Bouville et sa femme qui s'appelait Marguerite ; probablement il y avait dans la chapelle, outre la statue de la sainte Vierge, une image représentant sainte Marguerite ; ce qui explique les textes de certains auteurs qui désignent la chapelle de Varennes sous le titre de sainte Marguerite.

Cette chapelle était à la collation de Mgr l'archevêque de Sens ; à la fin du xvii^e siècle elle n'avait plus ni titulaire, ni revenu ; en 1789, M. Lair en était chapelain. (*Pouillé*, AMETTE, p. 470, Archives de l'Yonne, G. 226.)

(1) Nous remercions M. l'archiviste de l'Yonne, M. PORÉE, de l'obligeance avec laquelle il nous a fourni ce renseignement.

Vente de la Chapelle de N.-D. de Varennes, en 1791

« L'an 1791, le jeudi 14 avril, nous, administrateurs, composant le Directoire du District d'Étampes, spécialement chargés de l'adjudication et de la vente des Domaines Nationaux, par le décret de l'Assemblée nationale des 25, 26 et 29 juin 1790, sanctionné par le Roi le 7 juillet suivant : nous nous sommes assemblés avec M. le Procureur-Syndic du District, en la salle ordinaire de nos Séances, où étant assisté de M. Crosnier, secrétaire de l'administration du district.

« M. le Procureur-Syndic nous a requis de faire, à la diligence de M. le Procureur Général-Syndic du département de la Seine et de l'Oise, procéder conformément à l'article 3 du titre 3 du décret ci-dessus relaté, aux publications et réceptions d'enchères indiquées à ce jour, heure présente, par une affiche imprimée que nous avons fait apposer dans les lieux et endroits nécessaires, ainsi qu'il résulte des certificats des municipalités du District ;

« D'une petite chapelle, dite la Chapelle de N.-D. de Varennes, sise paroisse de Valpuiseaux, avec près de deux arpents de terres labourables, en plusieurs pièces, terroirs de Valpuiseaux et de Bouville, exploitées par le titulaire de ladite chapelle ;

« Tant lesdites terres que le bâtiment composant ladite Chapelle, estimées en capital, par les experts, à la somme de trois cent-soixante livres — 360 l., plus amplement désigné au cahier des charges fait pour l'adjudication desdits héritages, arrêté par un membre du Directoire et remis au secrétariat.

« Faisant droit sur ledit réquisitoire du Procureur-Syndic qui a remis sur le bureau l'original de ladite affiche, nous en avons fait faire lecture ainsi que du cahier des charges de la désignation de ladite chapelle, et des terres en dépendant, portée sur l'affiche 5^e et dernier article ;

« En l'absence de Messieurs les officiers Municipaux de Valpuiseaux, quoique à ce invités ;

« Ladite chapelle et dépendances, estimée, comme dit est, à la somme de trois cent soixante livres, pour laquelle

il y a soumission de sieur Michel Petit, maire de la municipalité dudit lieu de Valpuiseaux;

« Et après avoir fait publier plusieurs fois ladite enchère ;

« Personne n'ayant mis au-dessus de ladite somme de 360 livres ;

« Nous avons remis à la quinzaine, échéante le jeudi 28 avril prochain, la publication, réception des enchères et adjudication définitive pendant lequel temps il sera apposé de nouvelles affiches, pour ladite adjudication être faite à l'extinction des feux conformément aux décrets et avons signé.

« DENOZIÈRES, SAGOT, DUVERGER, CHARPENTIER président, CROSNIER secrétaire. »

Les autres signatures sont illisibles.

Dernière publication, adjudication définitive

« Le jeudi 28 avril 1791, 9 heures du matin, Nous, administrateurs composant le Directoire du District d'Etampes, spécialement chargés de la vente et adjudication des domaines nationaux par le décret de l'Assemblée Nationale des 25, 26, 29 juin 1790, sanctionné par le roi le 7 juillet suivant, nous nous sommes assemblés avec le Procureur-Syndic, en la salle ordinaire de nos séances, où, étant assisté de M. Crosnier, secrétaire de l'Administration, le Procureur-Syndic nous a requis de faire procéder conformément au décret de l'Assemblée Nationale ci-dessus relaté, à la seconde publication, réception d'enchères et à l'adjudication définitive, indiquée aujourd'hui, heure présente, des biens nationaux ci-devant ecclésiastiques, dont la première publication a été faite le jeudi 14 avril dernier, suivant le procès-verbal étant des autres parts.

« Le Procureur-Syndic a mis sur le bureau l'affiche indicative desdites publications et adjudication définitive, laquelle a été affichée à sa requête, ainsi que le constate le certificat de la municipalité du District.

« Faisant droit sur le réquisitoire du Procureur-Syndic, nous avons fait faire lecture tant de ladite affiche, que du cahier des charges générales, pour lesdits biens, et de

celles particulières à chacun, lequel cahier avoir été remis au Secrétariat pour la précédente publication, et ladite lecture faite, nous avons fait annoncer qu'il allait être procédé aux dites publications et adjudications définitives.

« En conséquence, nous avons de nouveau fait faire lecture de la désignation du 5^e et dernier article porté sur l'affiche qui comprend :

« Une petite chapelle, dite la chapelle de Varennes, sise paroisse de Valpuseaux, avec près de deux arpents de terres labourables en plusieurs pièces, terroir de Valpuseaux et de Bouville, exploitées par le titulaire de ladite chapelle ;

« Tant lesdites terres que le bâtiment composant ladite chapelle estimés en capital par les experts à la somme de 360 livres.

« Et après avoir fait publier à plusieurs fois le prix de la dernière enchère desdites terres à la somme de 360 livres. En présence dudit Michel Petit, officier municipal de Valpuseaux :

Au 1^{er} feu la dernière enchère est demeurée à M. Heres P. Scudie à 1.210 livres.

Au 2^d feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.220.

Au 3^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville à 1.265 livres.

Au 4^o feu, la dernière enchère est demeurée à M. Veron, à 1.360 livres.

Au 5^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.385 livres.

Au 6^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.405 livres.

Au 7^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.430 livres.

Au 8^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.480 livres.

Au 9^e feu, la dernière enchère est demeurée audit curé, à 1.505 livres.

Au 10^e feu, la dernière enchère est demeurée audit Veron, à 1.520 livres.

Au 11^e feu, la dernière enchère est demeurée audit Veron, à 1.540 livres.

Au 12^e feu, la dernière enchère est demeurée audit Veron, à 1.580 livres.

Au 13^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur Veron, à 1.605 livres.

Au 14^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur Veron, à 1.630 livres.

Au 15^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.680 livres.

Au 16^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé à 1.700 livres.

Au 17^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur Veron, à 1.810 livres.

Au 18^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.825 livres.

Au 19^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.900 livres.

Au 20^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 1.955 livres.

Au 21^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur Veron, 2.005 livres.

Au 22^e feu, la dernière enchère est demeurée au sieur curé de Bouville, à 2.010 livres.

Au 23^e feu,

« Ce feu ayant été allumé et éteint sans que personne ait mis aucune enchère; nous, administrateurs susdits, oui et ce consentant le Procureur-Syndic, avons déclaré ledit sieur Pierre Lair, curé de Bouville, dernier enchérisseur, adjudicataire définitif desdits biens ci-devant désignés; en conséquence, lui adjugeons purement et simplement et définitivement les fonds, pleine propriété et possession d'iceux moyennant le prix et somme de 2.010 livres dont il paiera dans la quinzaine de ce jour douze pour cent et pour le surplus il fournira 12 annuités égales payables en 12 paiements égaux, d'année en année, avec les intérêts à cinq pour cent sans retenue.

« Pourra l'adjudicataire accélérer sa libération par des paiements plus forts ou plus rapprochés, ou même se libérer entièrement à quelque échéance que ce soit confor-

mément à l'article 5 du titre 3 du décret ci-dessus énoncé.

« La dite adjudication est faite en outre aux charges, clauses et conditions générales, et à celles particulières ci-après énoncées, savoir :

« De prendre ladite chapelle et dépendances, circonstances et dépendances, dans l'état où elles sont actuellement, avec toutes les servitudes, charges de Ville et de police dont ils peuvent être légitimement tenues, sans par l'adjudicataire pouvoir prétendre aucune diminution, ni exercer aucune garantie, ni recours pour raison de réparations, dégradations, changements, défaut de mesure, quotité, consistance, existence de bâtiments et pour quelque autre prétexte que ce soit ou puisse être, prévu ou non prévu, exprimé ou non exprimé en ces présentes.

« L'adjudicataire sera tenu de rembourser labours, façons et semences à qui seront dus, suivant l'estimation qui en sera faite par expert pris ou nommé d'office.

« Pour par ledit sieur Lair adjudicataire, jouir, faire et disposer desdits objets en pleine propriété, possession et jouissance, franc de toutes rentes, redevances et prestations foncières, lods et ventes et généralement de tous les droits ci-devant seigneuriaux, déclarés rachetables par les décrets des 4 août 1789 et 15 mars 1790. Après avoir effectué le 1^{er} paiement du prix de la présente vente, lequel paiement ne pourra être fait qu'en argent ou en assignats, ou toute autre valeur décrétée par l'Assemblée nationale, à toutes lesquelles clauses, charges et conditions ledit acquéreur s'est soumis et obligé et pour l'exécution d'icelles il a élu domicile à sa demeure sus-désignée.

« Fait et donné ledit jour 28 avril 1791. Ledit Lair acquéreur a signé avec nous et le Procureur-Syndic.

« MICHEL PETIT, maire;

« LAIR, curé de Bouville, cy-devant chapelain de la chapelle de Vareñnes.

« DUVERGER. — SAGOT. — CHARPENTIER, président.

« CROSNIER, secrétaire.

« Enregistré à Etampes, le 10 mai 1791, reçu 15 sols.

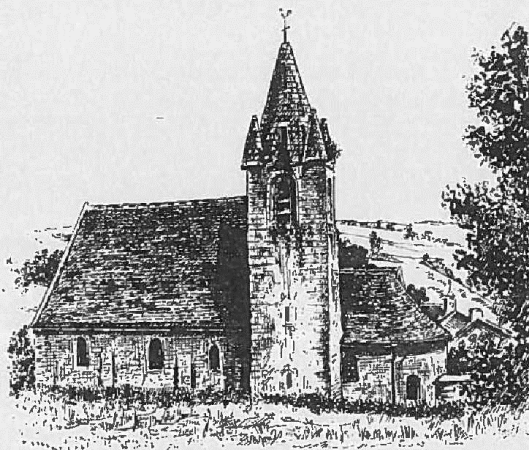
« DRAMARD, Procureur-Syndic. »

La Révolution vola très probablement une seconde fois la chapelle.

On y vendait du vin en 1798 ; et peu de temps après on enlevait le toit et une quantité de pierres. Mais les auteurs de ces profanations n'ont pas été bénis de Dieu ; tous les deux sont morts dans une excessive misère. La statue de la Sainte Vierge fut aussi enlevée et reléguée sous un hangar. Les enfants de cette maison en firent leur jouet : ils l'attachaient, montaient dessus, la traînaient dans les boues. Mais mal en prit. Ils devinrent rachitiques au point qu'ils ne grandissaient plus. Deux moururent de bonne heure.

La pauvre mère ouvrit enfin les yeux, porta la statue à l'église paroissiale et consacra à la Vierge l'enfant qui lui restait. Outre ces trois faits que je tiens de la bouche de plusieurs témoins oculaires, il y a une infinité d'autres récits au sujet de Notre-Dame de Varennes. Je me propose, avec la grâce de Dieu, de les mettre en lumière et de les consigner dans un recueil.

Nous ne savons si ce recueil a paru, nous n'avons pu encore découvrir ce travail projeté par Dabadie, en 1861, curé de Puiset-le-Marais.



ÉGLISE DE PUISELET-LE-MARAIS



MONSEIGNEUR MABILE, ÉVÊQUE DE VERSAILLES.

Collection de M. l'abbé Fossard, curé de Gif.

En 1861, Mgr Mabile édictait l'ordonnance suivante :

« Nous, Evêque de Versailles, voulant autant qu'il est en nous, seconder la reconstruction de la chapelle de Notre-Dame de Varennes, dans laquelle célébra autrefois saint Vincent de Paul, instituons par la présente ordonnance une Commission chargée de cette œuvre et nommons membres de cette Commission : MM. Bonvoisin, chanoine honoraire de notre cathédrale et curé-doyen de Notre-Dame d'Etampes; Desmazières, curé-doyen de Milly; Sédillon, curé-doyen de La Ferté-Alais; Leroux, curé de Maisse; Dabadie, curé de Puiset et Valpuiseaux; Luçon, de la paroisse de Cerny, bienfaiteur.

« Permettant, en outre, que les offrandes des fidèles faites à l'intention de l'œuvre soient envoyées au Secrétariat de notre Evêché.

« Donné à Versailles, le 23 juillet 1861.

† PIERRE, évêque de Versailles. »

La chapelle fut reconstruite en 1872 par Pardonné, maçon à Valpuiseaux (RAMBOZE).

En 1909, Mgr Gibier, évêque de Versailles, adresse cet appel à ses diocésains :

Depuis quarante-huit ans la chapelle de Varennes s'est détériorée et elle est aujourd'hui dans un état lamentable de délabrement et de ruine. Nous venons d'en faire l'acquisition et nous allons incessamment la restaurer. Et puis le travail d'évangélisation régionale que nous avons en vue nous imposera évidemment des charges très lourdes. Nous avons donc besoin que la générosité des fidèles vienne à notre secours, et dans ce but nous faisons appel à la coopération des âmes chrétiennes de l'arrondissement d'Etampes et de tout le diocèse. Pour subvenir aux dépenses dont nous prenons la responsabilité, nous ouvrons une souscription qui, par mesure de prudence, ne paraîtra pas dans la *Semaine Religieuse*, mais qui sera envoyée à l'Evêché directement ou par l'intermédiaire de Messieurs les Curés. Notre appel sera entendu. Il s'agit de la gloire de Dieu et du bien des âmes. Il s'agit de glorifier Dieu dans ses saints et spécialement dans la personne d'un de ses plus illustres serviteurs, Vincent de Paul; il s'agit de ranimer la foi dans une contrée depuis trop longtemps délaissée; il s'agit de relever de ses ruines une antique chapelle qui fut chère à nos ancêtres. Beaucoup de catholiques auront à cœur de s'associer à nos efforts, et nous attendons avec une entière confiance leur collaboration généreuse.

Programme des Fêtes religieuses du 12 au 16 septembre 1909

1° **Le dimanche 12 septembre à trois heures, à la Forêt-Sainte-Croix**, ouverture des exercices religieux sous la présidence de M. l'abbé Vavasseur, vicaire général, archidiacre d'Etampes. Grande fête à laquelle seront convoqués tous les enfants de la contrée. Sermon, procession, bénédiction des enfants et distribution des médailles.

2° **Le dimanche 19 septembre, dans l'église de Bouville**, grande fête religieuse présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Versailles. A dix heures et demie, grand' messe. Le soir à trois heures, réunion de toutes les Confréries de Sainte-Julienne de la contrée, qui viendront avec leurs bannières. Vêpres, sermon, salut.

3° **Le dimanche 26 septembre, à Valpuseaux,** grand pèlerinage des diocèses de Paris et de Versailles au village habité par saint Vincent de Paul. A dix heures et demie, messe pontificale célébrée en plein air par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Versailles. A deux heures et demie, bénédiction de la statue de saint Vincent de Paul, par Monseigneur, petites vêpres. On se rendra processionnellement à la chapelle de Varennes nouvellement restaurée, dans laquelle saint Vincent de Paul a célébré la sainte messe. Installation de la statue du Saint, sermon en plein air, bénédiction pontificale.

4° **Du 12 au 26 septembre tous les soirs,** dans les cinq paroisses de Bouville, d'Orveau, de Puiset, de Valpuseaux et de la Forêt-Sainte-Croix, exercices de mission. Le dimanche 26, à sept heures du matin, dans les cinq paroisses, aura lieu une messe de communion pour la clôture des exercices de la Mission.

Les exercices religieux seront donnés par les missionnaires diocésains de Paris sous la direction de M. le chanoine Harmois, avec la collaboration du clergé de l'arrondissement d'Etampes. Nos grands séminaristes qui seront encore en vacances au mois de septembre se proposent aussi d'offrir leurs services aux dévoués missionnaires.

Pour les grandes fêtes des dimanches 12, 19 et 26 septembre, nous comptons sur un certain nombre de fanfares et sur les patronages de la région d'Etampes.

Nous espérons que les cinq paroisses du groupe de Bouville ne seront pas les seules à bénéficier de la mission et des manifestations religieuses dont elles seront le théâtre. Les cantons d'Etampes, de Milly, d'Angerville et de La Ferté-Alais y prendront une part importante.

† CHARLES, *Evêque de Versailles.*

Commission nommée pour la préparation de ces fêtes

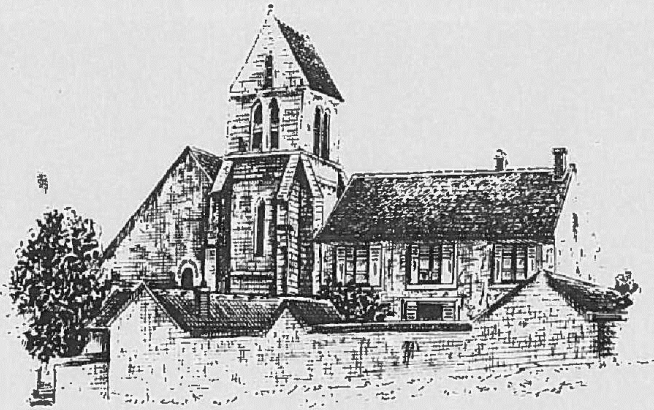
Monseigneur l'Evêque de Versailles, président d'honneur; — M. l'abbé Vavasseur, vicaire général, président; — M. l'abbé Couriot, archiprêtre d'Etampes, vice-président; — M. l'abbé Pagès, curé de Bures, secrétaire; — M. l'abbé Villette, procureur général des Lazaristes; — M. Thibierge, président du Conseil particulier des Conférences de Saint-Vincent de Paul du diocèse; — M. le chanoine Harmois, missionnaire diocésain de Paris; — M. le Curé et M. le Vicaire de Bouville; — M. l'Archiprêtre de Notre-Dame d'Etampes et M. Chanon (pour le canton d'Etampes); — M. le Doyen d'Angerville et M. Langlois (pour le canton d'Angerville); — M. le Doyen de La Ferté-Alais et M. de Jouvencel (pour le canton de La Ferté-Alais); — M. le Doyen de Milly et M. Baffoy (pour le canton de Milly).



MONSEIGNEUR CHARLES GIBIER

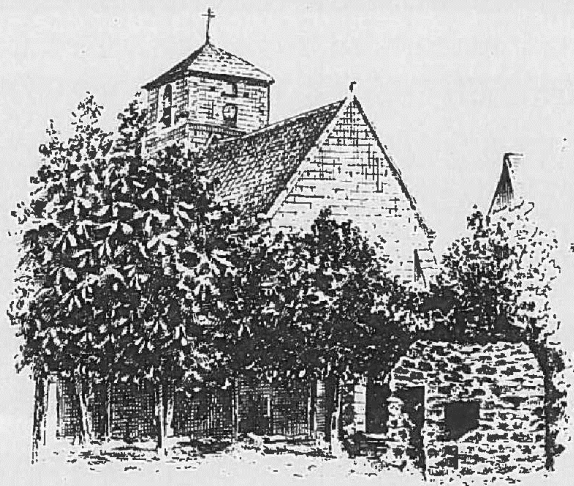
*né à Artenay (Loiret), le 25 décembre 1849,
préconisé évêque de Versailles dans le Consistoire du 21 février 1906
sacré à Rome le 25 février 1906,
intronisé à Versailles le 10 mars 1906.*

Photographié par M. l'abbé BRUNEL, curé de Gometz-le-Châtel



ÉGLISE DE VALPUSEAUX

*Saint Vincent de Paul y a prêché, célébré la sainte Messe
et confessé*



ÉGLISE DE BOUVILLE